

MJC
JACQUES
PRÉVERT

SAISON 2021-2022



DOSSIER
ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

samedi 18 juin 2022

SOMMAIRE

- Rapport moral - Saison 2021/2022 P. 1
- Rapport financier - Exercice 2021 P. 11
- Budget Prévisionnel 2022 P. 19
- Rapport commissaire aux comptes P. 21
- Rapports d'activités des secteurs de la MJC J. Prévert P. 43
- Situation du collège des membres élu.e.s P. 86

RAPPORT MORAL

SAISON 2021/2022

> Bilan

> Perspectives

Comme toute organisation, la MJC Jacques Prévert se confronte, interagit, contribue, évolue au sein d'environnements aux contours variables. Au milieu de ces contextes global, national et local, nous tenterons de projeter, dans une vision à court et moyen termes, la MJC en tant qu'acteur du monde associatif dédié à **l'accompagnement éducatif et social par l'expression artistique et culturelle pour le plus grand nombre.**

Contexte global : crise de civilisation

La période que nous traversons est inédite. Nous sommes, en effet, témoins et acteurs de la rencontre cumulative de 3 bouleversements majeurs.

Le 1^{er} bouleversement est une **révolution industrielle**, la troisième de notre histoire moderne avec pour moteur technologique, le **numérique**. Celui-ci succède à la machine à vapeur de la première et à l'électricité de la seconde révolution industrielle. Qui dit « révolution » dit destruction de richesses existantes et création de nouvelles, bouleversements commerciaux et géopolitiques, ébranlements des habitudes sociales et culturelles. Cette révolution industrielle dont internet est le symbole quotidien, rencontre depuis 2008 une **crise historique du capitalisme**, 2nd bouleversement. C'est une crise systémique, profonde, durable qui n'a que 2 précédents d'ampleur similaire. D'abord celle de 1857, 1^{ère} crise économique mondialisée, qui amènera Marx à étudier et problématiser le rôle des crises dans le capitalisme. Ensuite, celle de 1929, qui conduira Keynes à penser et théoriser la régulation de l'économie de marché par l'Etat.

Cette crise ébranle en profondeur notre réalité, celle du **travail**, de l'emploi, du chômage (des jeunes particulièrement), du partage des richesses, des **inégalités sans cesse croissantes**. Sans compter qu'elle produit une autre crise, elle aussi explosive : la **crise écologique** qui atteste qu'on ne sauvera pas la planète en la soumettant à nos modes de vie.

Les 2 convergent dans une véritable **crise de civilisation**. Crise de civilisation d'autant plus aiguë que s'ajoute, comme 3^{ème} bouleversement, la fin d'un cycle long de plusieurs siècles, celui de la **domination de l'Occident sur le monde**, tel que l'Europe l'inventa et la projeta sur la planète entière, entraînant des bouleversements dans nos rapports avec l'ailleurs, le lointain, l'étranger.

Alors que 2021 aura été marquée par la persistance du COVID et de toutes les précautions sanitaires nécessaires ; alors que depuis début 2022, l'horreur guerrière provoquée par la Russie envahissant l'Ukraine nous replonge dans les ténèbres de l'humanité ...

...en France, la longue période électorale toujours en cours, est symptomatique d'un débat politique mineur. Nous aurions dû pouvoir entendre les candidats s'exprimer, proposer, face à ces bouleversements historiques. Cette forme d'impuissance, d'isolement, conduit malheureusement à une **abstention massive** et une nouvelle progression de la menace de l'extrême droite.

Alors quel rêve ?..quelle mobilisation ? ..quel élan contre l'angoisse ou le pessimisme ? Il nous revient collectivement comme citoyens, d'apporter, de suggérer, d'expérimenter...

Contexte national : quels enjeux pour nos associations ?

La composition du 1^{er} gouvernement du nouveau mandat du Président de la République est révélée depuis quelques semaines. Les espoirs étaient forts que la **vie associative**, **l'engagement** et **l'Economie Sociale et Solidaire** y trouvent des interlocuteurs identifiés, à la hauteur des promesses d'un mode de gouvernance renouvelée, de l'intérêt des Françaises et des Français pour les associations face aux crises en chaîne que nos sociétés connaissent.

La déception du monde associatif est donc grande.

La crise sanitaire a montré toute la force de notre tissu associatif et a révélé pour beaucoup son importance dans notre quotidien.

Si les associations ont toujours bénéficié d'hommages convenus, elles sont également souvent méprisées et considérées comme négligeables au regard des enjeux économiques et politiques.

Trois raisons essentielles à cela.

→ La première tient à cette **vision réductrice de l'économie**, selon laquelle seules les entreprises privées sont productrices de richesses, les autres organisations étant coûteuses, parasites et non-professionnelles. Cette conception n'est plus tenable. Son rôle économique et social doit être rappelé : le secteur de l'Economie Sociale et Solidaire, fort de **2,4 millions de salariés** en France représente 10% du PIB.

→ La deuxième raison provient de la **complexité du monde associatif** lui-même. Si le modèle associatif encourage et valorise la **diversité des projets, des valeurs, des engagements**, il en subit les conséquences. En France près de 70 000 nouvelles associations sont créées par an. Il n'existe, par conséquent, pas *un* monde associatif mais une multitude de réalités associatives rendant en cela très difficile une représentativité unie et solidaire auprès des pouvoirs publics notamment. Ainsi, la voix politique du monde associatif en France est ténue du fait même de sa diffuse singularité.

→ La dernière raison, et non la moindre, tient à cette **représentation étroite de la politique**, selon laquelle l'Etat détient le monopole de l'intérêt général. Or, les associations sont souvent la matrice où se conçoivent et s'évaluent les formes d'actions les plus innovantes et où les nouveaux besoins sociaux et sociétaux s'explicitent dans une logique indispensable, car complémentaire, à la logique marchande.

Face aux défis sociaux et environnementaux qui s'imposent à nous avec une force extrême, les **associations** représentent le **vecteur indispensable de mobilisation des ressources, de l'imagination et de l'éducation à la citoyenneté**. Cela leur est d'autant plus aisé qu'elles bénéficient de la confiance que les Français refusent à la plupart des autres institutions et organisations collectives.

En permettant une approche individualisée des problèmes pour les agréger dans des projets collectifs, elles constituent l'un des moteurs aptes à conduire le changement ci-dessus évoqué.

Il est temps que nos dirigeants donnent un **signal fort et enfin positif aux acteurs d'avenir** que nous représentons !

MJC de France : vers la *Convergence*

Comme nous l'annoncions l'année dernière lors de l'Assemblée Générale, après nombre d'évènements et rebondissements, le Commissaire aux Comptes de la Fédération Française des MJC, devait appeler la **mise en liquidation**, validée par le Tribunal Administratif de Paris le 8 janvier 2021. L'échec fut violent : socialement avec un plan de licenciements massif, financièrement marqué par un niveau de dettes colossal, politiquement par le message adressé avec la fermeture de MJC ou structures affiliées et la disparition de l'une des 2 fédérations nationales de MJC, porteuses d'un **projet d'éducation populaire depuis plus de 70 ans**.

Face à cette situation, la mobilisation des administrateurs de notre MJC, ainsi que l'engagement total de la Ville du Mans à nos côtés, furent sans faille.

Sans délai, le Conseil d'Administration a réaffirmé la nécessité pour l'association de disposer d'un poste de direction, dans un **cadre associatif porté par une structure fédérale**. Dès lors, avec la Ville du Mans et la Fédération Régionale de Bretagne (membre de la Confédération des MJC, un accord fut trouvé et acté via une Convention Tripartite signée début 2021. La MJC Prévert rejoignait ainsi la Confédération des MJC de France (CMJCF) comme d'autres MJC ex-membres de la FFMJC.



La liquidation de la FFMJC, en préservant les organisations régionales, aura eu le mérite de provoquer la prise en compte de l'**impérieuse nécessité de créer une dynamique unie et collective**, une **tête de réseau unique**, en accélérant le rapprochement avec la CMJCF. Le 30 avril 2022, après 50 ans de luttes fratricides, les représentants de toutes les fédérations et réseaux des Maisons des jeunes et de la Culture de France se réunissaient en Assemblée Générale pour définir et porter un **projet de convergence**.

La MJC Jacques Prévert est pleinement solidaire de cette démarche.

Ceci n'exclut pas notre **indépendance de pensée** ; elle consiste à rappeler la prise de décisions erronées, l'incapacité passée de certains acteurs en responsabilité. Il serait très inopportun que ces mêmes acteurs tentent de retrouver des fonctions ou mandats dans un futur proche.

Il en va de l'honnêteté intellectuelle et morale de chacun et de l'avenir des MJC.

Ainsi, le 30 avril dernier naissait *MJC de France, l'éduc pop en mouvement*.

L'**ambition** affichée consiste en la « construction d'un nouvel espace confédéral commun afin de porter l'ambition de l'ensemble du réseau face aux défis qui se posent pour la jeunesse, la culture, la citoyenneté, la vie sociale et associative ».

Elle s'articule autour de 5 points structurants :

- . Une ambition => répondre aux enjeux du XXIème siècle
- . Les MJC au plus près des citoyennes et des citoyens
- . Le choix d'une structuration régionale
- . Une tête de réseau national renouvelée et réaffirmée
- . Définir ensemble les orientations stratégiques

Au quotidien, les **1000 Maisons de Jeunes et de la Culture** (1200 en 2009) présentes sur le territoire français, par leurs actes et leurs décisions, témoignent qu'il existe des propositions alternatives et des projets de société innovants. Ces projets s'expriment par le partage des valeurs de **solidarité, de laïcité, d'égalité** et par la **promotion des personnes**, la **tenue** et la teneur de **débats**, d'échanges via **l'expérimentation de dynamiques sociales, culturelles et citoyennes**.

L'application de notre projet *produit* en lui-même de la vie et du lien social, du « **vivre ensemble** ».

Revisité, le concept d'**éducation populaire** affichera une modernité en réaffirmant sa volonté de participer à la construction d'une société plus juste, plus démocratique, dans une démarche citoyenne et d'**émancipation humaine**. Est-ce là un concept poussiéreux que d'aucuns moqueraient ?

Dans la continuité des travaux et engagements déjà pris dans le cadre de *convergence*, les représentants se seront réunis en Assemblée Générale ordinaire le 11 juin 2022. Ils poursuivront l'élaboration commune d'une **feuille de route** définissant les objectifs à court, moyen et long terme du réseau des **1000 MJC de France** et les moyens à mobiliser pour y parvenir.

Nous vous tiendrons informés des prochaines étapes et avancées de cette démarche.

MJC Jacques Prévert : bilan et enjeux futurs

➤ **la MJC Prévert : 4 secteurs d'activités**

Le **monde associatif et culturel depuis 2020** et le début de la crise sanitaire est lourdement impacté, avec selon les secteurs et les domaines d'expression, jusqu'à 30% de **retrait d'activité** mettant en péril nombre de structures, d'évènements, de spectacles, d'emplois (d'intermittents notamment). De nouvelles habitudes de pratiques (numériques), un délitement du lien, l'incertitude du maintien de l'ouverture des structures et surtout un contexte économique très incertain, pèsent lourdement sur les associations et leur pérennité.

Comme chaque année, l'Assemblée Générale permet aux Responsables de secteur et au Directeur de la MJC de souligner les **moments forts de la saison écoulée**. Leurs rapports d'activités démontreront, eu égard aux 2 dernières saisons, totalement inédites, notre capacité à résister et innover dans un contexte coercitif exceptionnel et surtout, à présenter la **diversité de notre association** pour la saison 2022/2023.

Pratiquer une activité à la MJC, participer à la vie de la MJC, c'est être séduit par un projet où la compétition, l'élitisme sont remplacés par la **convivialité, l'écoute, la rencontre, la découverte, l'apprentissage selon ses moyens et ses envies**.

Le nombre d'adhérents de la MJC, de spectateurs, de cinéphiles confirme la pertinence de notre projet, de nos orientations stratégiques. Elle confirme également la reconnaissance du professionnalisme des équipes salariées.

Il appartient à nous tous de porter cette **originalité**, de faire découvrir la MJC Prévert auprès de nos proches et connaissances afin de renforcer, par la prescription, nos efforts de communication, et de développer plus encore le nombre d'adhérents, de bénévoles, de participants.

La « **Fête à Prévert** », remarquable point d'orgue de la saison écoulée, aura offert en 2022 (après 2 années d'absence) des moments inoubliables d'échanges et de découvertes ! Cette semaine s'inscrit en conclusion des festivités du **40^{ème}**

anniversaire de radio ALPA qui se déroulèrent d'avril à mai et qui réunirent actuelles et anciennes générations d'animateurs, bénévoles, professionnels dans un esprit de convivialité et de plaisir ! Félicitations à toute l'équipe organisatrice pour cette superbe réussite et ces moments impérissables dans l'histoire de la radio et de la MJC !

Nous l'évoquons depuis plusieurs années, la **diversité des activités et des secteurs de la MJC**, est aussi ce qui garantit la pérennité de l'association. Le fonctionnement selon 4 secteurs liés à 4 déclinaisons matricielles du projet culturel et social de la MJC (**cinéma/ateliers/radio/espace de vie sociale**), facilite l'**équilibre** : quand un secteur est en souffrance, il doit être épaulé par la consolidation des autres secteurs le temps de retrouver un élan ; ce **professionnalisme solidaire** constitue un atout et un gage de stabilité.

Les années à venir seront cruciales pour le futur de la MJC. Les 4 secteurs d'activité seront, au cours de cette période, directement concernés par des **enjeux structurants**.

Pour ne citer que les principaux :

- . **Cinéastes** : déployer la feuille de route écrite et inscrite dans le cadre de la Délégation de Service Public (DSP) renouvelée pour la période 2022-2026 ; poursuivre l'expérimentation pour répondre aux évolutions « phygiales » des usages des cinéphiles ;
- . **Kiosque Prévert** : poursuite de la refonte du projet avec les habitants-usagers pour redéfinir les grandes lignes de nos missions sur les quartiers Nord Est et Centre-Ville dans le cadre des agréments « Espace de Vie Sociale » pour 2022-2025 avec la Caisse d'Allocations Familiales et la Ville du Mans ;
- . **Ateliers** : mener les réflexions quant à nos offres autour des Musiques Actuelles Amplifiées en particulier pour répondre aux nouvelles attentes de pratiques et se différencier en mettant en exergue nos domaines de spécialité ; retrouver un rythme dynamique de participation pour les 2 prochaines saisons avec la Fête à Prévert comme point d'orgue ;
- . **Radio Alpa** : préparer la nouvelle mutation technologique et l'investissement rendus incontournables par le déploiement du DAB ; consolider et développer des partenariats, avec Le Mans Université, notamment.

La désignation, par les donneurs d'ordres, de la MJC Prévert sur ces missions, confirme la confiance de nos partenaires. **Confiance en la qualité et la richesse des réalisations** de notre association en termes d'**éducation, de production, de diffusion**, ainsi qu'en sa capacité à écouter et répondre aux **besoins et attentes des habitants et usagers** en tant qu'acteur local référent !

➤ **Vigilance économique et financière**

Cyrille Provost, Trésorier de l'association, détaillera les atterrissages, financier et comptable, de l'exercice 2021, validés par M. Bedouin, Commissaire aux Comptes.

Dans un contexte de poursuite de pandémie, le **soutien de nos partenaires collectivités territoriales, organismes professionnels**, associé aux dispositifs d'aides proposés par les pouvoirs publics (compensations de perte de chiffres d'affaires, chômage partiel, Prêt Garanti par l'Etat), ont permis, malgré des périodes de fermeture et de reprises très timides, d'en limiter l'impact et de garantir un résultat net positif de **14,2 k€ en 2021**.

→ les 3 indicateurs fondamentaux que nous suivons depuis 2006 :

En K€	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021
Résultat Net	8,7	33,2	52,8	19,4	39,5	59	31	34	12	6,9	-6,9	16	17	19,5	6,5	14,2
Apurement de la dette	21	51,7	51,7	12,4	24	22,7	23	23	23	23	12,5	0	0	0	0	0
Capitaux propres	-330	-274	-235	-223	-160	-91	-47	6,5	35	22	140	130	110	113	89	78,3
Apurement décennal du passif																

Ces indicateurs confirment le redressement financier mais attestent aussi de la fragilité de la situation économique de la MJC qui contraint, sans alternative, au recours à des **emplois précaires** dont on rappelle, chaque année, les limites humaines et sociales.

Ces 3 indicateurs masquent une autre réalité. Celle d'un **résultat d'exploitation négatif** en 2020 et 2021, respectivement -69,3 k€ et -22,3 k€, lié aux pertes d'activités, conséquence de la crise sanitaire. Or le résultat d'exploitation est l'indicateur qui mesure la solidité du modèle économique de toute organisation.

A cela s'ajoute, depuis fin 2021, un niveau d'**inflation** exceptionnel qui frappe l'économie mondiale...et notre association. Insupportable pour les salariés affectés par la perte de pouvoir d'achat, le Conseil d'Administration prit la décision en avril dernier de compléter l'**évolution structurante de la Convention Collective**, négociée au niveau national, et actant une hausse moyenne des salaires de 3,5%.

D'autres formes d'inflation, sur tous les postes de charges, doivent être scrutés finement, afin d'en mesurer les effets et de prendre les décisions nécessaires, en concertation, pour le budget 2023.

Dans cette période de **stagflation**, à laquelle la MJC n'échappe pas, les années 2023 et 2024 devront faire l'objet d'une vigilance financière accrue. L'incertitude du contexte rend le niveau de redémarrage imprévisible.

Nous devons par ailleurs limiter le plus possible l'utilisation du **PGE**, obtenu avec le concours du Crédit Coopératif, afin de ne pas grever nos disponibilités au cours des 5 ans à venir.

Gageons par ailleurs que le niveau de **dettes publiques** atteint ne doive pas amputer davantage les capacités d'accompagnement financier des collectivités partenaires, ni des organismes professionnels, vitales pour le fonctionnement associatif.

➤ **Conventionnement**

La MJC Prévert est très atypique dans son fonctionnement : avant la pandémie, **60% des recettes** étaient générés par sa propre activité. Cette tendance favorable doit être consolidée par notre capacité à produire collectivement en autonomie.

En complément, 30% de nos ressources proviennent des subventions de nos partenaires, en premier lieu la **Ville du Mans, la Région, le Département** que nous remercions à nouveau de leur soutien indispensable.

En tant qu'organismes professionnels, **le CNC, le FSER** soutiennent et aident dans la mise en place d'actions en faveur de l'Art et Essai, de l'expression radiophonique, la **CAF**, en faveur des habitants des quartiers Centre-Ville et Nord Est par l'action sociale.

Une démarche et des travaux sont à relancer avec d'autres MJC, dans le cadre fédéral, pour proposer à nos partenaires, la mise en place de **conventions pluriannuelles**. Cette contractualisation permettrait, en plus de la reconnaissance de nos propositions et réalisations, de projeter nos associations au-delà du simple exercice budgétaire annuel, dans un engagement réciproque et évalué.

➤ **Projet Associatif / Feuilles de route pluriannuelles**

Préparer l'avenir passe par l'étude, les choix et la projection des prochaines années.

Ces travaux impliquent l'**ensemble des acteurs de l'association** : adhérents, usagers, salariés, partenaires... afin de disposer d'une vision la plus large et complète possible de leurs, de vos attentes, une MJC étant *au service* de ses usagers.

La démarche de re-définition, initiée en 2019, aurait dû être finalisée en 2020...

La crise sanitaire et une reprise erratique, la liquidation de la FFMJC, décrites ci-avant, nous obligèrent, comme expliqué lors de l'Assemblée Générale l'an passé, à concentrer nos efforts vers les réponses idoines et à mettre entre parenthèses cette démarche. Son cours reprendra dès les conditions réunies en 2022/2023.

Guidée dans le cadre d'un **Dispositif Local d'Accompagnement** et par l'expertise d'un cabinet indépendant, elle se décompose en 4 phases :

- . 2019 => relecture et réflexion autour du projet associatif de la MJC ;
- . 2020 => interviews internes et externes (salariés, adhérents, élus, partenaires et usagers ou non).

Ces 2 premières phases ont été menées à leur terme, restent les 2 prochaines.

Il s'agit de :

- . la déclinaison du projet associatif en feuilles de route par secteur
- . la restitution et présentation en Assemblée Générale.

Se projeter sur une période de **3 ans à 5 ans**, permettra d'obtenir une **vision à moyen terme**, de la nourrir, de la suivre sans devoir gérer au coup par coup, et donc d'éviter les erreurs de trajectoire, en facilitant les prises de décisions. Plus que jamais utiles dans le contexte incertain que nous connaissons, ces trajectoires, utilisées comme référence, faciliteront les constructions budgétaires annuelles et intégreront toute nécessaire actualisation.

Certains secteurs disposent déjà de cette vision prospective : les **Cinéastes** avec le cahier des charges de la Délégation de Service Public, les **Espaces de Vie Sociale** avec le projet social. Dupliquer cette démarche, en précisant les orientations sur 3 ans de Radio Alpa et des Ateliers, permettra de consolider une **vision globale** pour la MJC.

La production de cette *re-lecture* de notre projet associatif et ses applications, fera l'objet d'une présentation lors de l'Assemblée Générale de 2023 afin d'échanger et de partager ces trajectoires.

➤ **Investir dans les actifs, moderniser nos outils... déménager**

Nul doute que ce sujet constituera un axe structurant de la feuille de route des prochaines années.

Depuis des années, sur les 3 sites d'animation de la MJC Prévert (Les Cinéastes, la Maison de Quartier Georges Moustaki et le 97 Grande Rue), des investissements sont réalisés afin de **moderniser nos outils et actifs** comme éléments essentiels au maintien et à l'essor de l'**attractivité** de la MJC Jacques Prévert. Ceci tant pour les usagers, bien entendu, que pour nos équipes professionnelles (permanents et techniciens d'activités) qui doivent pouvoir exercer dans les meilleures conditions.

Toutefois, concernant le site symbolique qu'est le **97 Grande Rue**, une décision devait être prise. Ni la Ville du Mans, ni la MJC (!!...) ne disposent des capacités financières pour réaliser les travaux de mise en conformité imposés à un lieu comme celui-ci, recevant des publics.

Afin de poursuivre et développer via **l'accessibilité à tous, l'accès à tous**, dans des conditions de **sécurité** optimales, la Ville du Mans et la MJC Prévert ont acté en avril 2022 le déménagement des activités. Ainsi, la rentrée de la saison 2026/2027 devrait s'effectuer sur un site proche, le futur site des Halles.

Dans une logique de co-construction réaffirmée par les administrateurs et les professionnels de la MJC, un projet (recensant nos besoins futurs pour l'ensemble des activités actuellement dispensés Grande Rue) a été élaboré par un groupe de représentants techniques et d'élus pour être présenté et voté en Conseil Municipal.

Au-delà de l'émotion que représente cette décision de quitter ce lieu emblématique, avec toute l'histoire qu'il préserve et conserve, changer d'espace représente une formidable **opportunité pour « construire » l'avenir** et écrire une nouvelle page de la MJC Prévert.

Le groupe projet sera maintenu afin de participer aux échéances à venir et informer les salariés, les adhérents, usagers et partenaires.

➤ **Assurer le renouvellement des bénévoles et élus**

Comment attirer de nouveaux bénévoles, les intégrer, leur permettre d'accéder à la prise de responsabilités associatives ?

Toutes les associations sont confrontées à cette même problématique ! Avec **plus de 1,1 million d'associations** en France, le choix de bénévolat est large... De plus, de nombreuses études montrent que le bénévole connaît le syndrome de l'abeille, il butine... Il ne s'engage d'ailleurs plus par militantisme contrairement à une idée ancrée, belle mais erronée, mais par besoin de réalisation purement individuelle...

La force de toute association réside en sa capacité à susciter, parmi ses adhérents, un **investissement bénévole** : nouveau regard, nouvelles idées, nouvelles approches, nouvelles propositions, nouvelles réalisations. Un turn over raisonnable (le Conseil d'Administration de la MJC Prévert est ouvert dès l'âge de 16 ans) mais régulier des équipes élues est indispensable. Assurer la transmission de savoirs, de connaissances et accueillir les apports nouveaux sont synonyme d'enrichissements réciproques, de créativité et de pérennité.

Il n'existe pas de recette miracle pour encourager le bénévolat et/ou la prise de responsabilité. Si ce n'est **faire connaître notre projet et les valeurs promues, communiquer sur la pluralité des activités, les bénéfices collectifs et personnels, être vus et connus à l'extérieur de nos murs.**

Etre élu administrateur de la MJC Prévert consiste à veiller au respect des statuts, donc du **projet associatif**, au maintien des emplois, à l'équilibre économique dans un processus professionnel de **co-gestion**. C'est par conséquent garantir le fonctionnement des instances et conforter à tout niveau une proximité relationnelle avec nos principaux partenaires, professionnels et politiques.

Le Conseil d'administration de l'association constitue un **espace de débats**, un laboratoire à petite échelle de l'intelligence politique et de réalité appliquée à un projet, celui des MJC dans le respect de toutes les opinions à la condition, incontournable, de partager les valeurs que nous défendons.

Par ailleurs, les travaux en **commissions** secteurs (Ateliers, Espaces de Vie Sociale, Radio et Cinéma), paritaire et financière, sont menés conjointement par les professionnels et les bénévoles assurant l'application concrète et l'innovation dans l'échange du projet de la MJC.

Toutefois, aussi satisfaisant que puisse paraître le fonctionnement actuel, il doit être sans relâche interrogé pour en garantir la continuité. Accueillir, fidéliser de **nouveaux élus bénévoles** en répondant à leurs attentes, est la seule clé du **renouvellement** et de **l'enrichissement des instances** : commissions plus décisives encore dans leurs contributions à faire des propositions au CA avec l'appui d'un rapporteur, bureau, conseil d'administration et assemblée générale.

La paupérisation généralisée du bénévolat constitue une réelle menace d'appauvrissement du monde associatif mais aussi... une conjoncture favorable pour se réinventer.

Conduire les changements = résister politiquement et techniquement

L'évolution des contextes global, national et local dessine des futurs aux **contours flous** et aux **conséquences** à ce jour **incertaines**. Face à l'inconnu de situations pourtant inéluctables, la 1^{ère} réaction, humaine, est la tentation du repli, l'attrait du protectionnisme.

Nous pouvons, modestement mais réellement, « peser » sur la crise de civilisation, sur les choix politiques qui menacent le modèle associatif, la culture comme fondement de **l'émancipation** des femmes et des hommes. La parole exprimée et unie de toutes celles et ceux qui contribuent à la démocratisation et à l'accès à la culture et à l'expression artistique, notamment pour les jeunes, dans un processus d'éducation, aidera à porter les propositions de modes vie reposant sur la **solidarité, l'échange, la transmission de savoirs**, s'opposant à l'uniformisation d'un modèle de société fondé sur les inégalités et leur creusement.

Face aux défis des prochaines années, nous l'avons vu tout au long de ce rapport moral, la MJC Jacques Prévert doit continuer à anticiper, à agir. L'impératif des futures équipes dirigeantes (salarisées et élues) consiste à s'adapter avec agilité à un environnement incertain et coercitif avec, comme **vigie, la situation de trésorerie**, pour assurer, dans un cadre de **développement maîtrisé et valorisé**, la pérennité de l'association et des emplois.

Ces défis sont passionnants ! Ils nécessitent plus que jamais **l'adhésion, la participation, la mobilisation de tous les acteurs de la MJC : professionnels, bénévoles, élus, partenaires...**

Par l'approbation des rapports présentés, votés à l'unanimité par le Conseil d'Administration du 10 juin 2022, vous manifesterez votre soutien aux orientations et actions des élus-bénévoles vous représentant.

Par votre participation au renouvellement du Conseil d'Administration, vous garantirez la **vivacité créatrice et démocratique** de notre association, la MJC Jacques Prévert.

Je tenais, en conclusion, à féliciter et à remercier sincèrement les bénévoles et les membres du Conseil d'Administration, du bureau qui, par leur important **investissement militant**, sur leur temps libre, garantissent l'avenir de notre mouvement associatif ! Je tenais également à souhaiter la bienvenue à toute nouvelle volonté qui désirerait nous rejoindre !

Bel été à toutes et tous, et à bientôt.

Stéphane LEMESLE
Président

RAPPORT FINANCIER

Exercice 2021

- > Analyse des comptes de bilan
- > Analyse du compte de résultat
- > Comparatif entre le budget prévisionnel et le budget réalisé
- > Conclusion

Les comptes du bilan

Le bilan présente à un moment donné, en l'occurrence au 31 décembre 2021, ce que possède la MJC (actif) et ses ressources (passif).

Les actifs

Actif immobilisé

L'actif immobilisé correspond aux possessions de la MJC qui doivent y rester durablement. Il augmente de 51 013 € et atteint 215 586 € au 31 décembre 2021. L'essentiel de la différence équivaut aux parts sociales prises dans le capital de la banque Crédit coopératif afin de placer une partie du Prêt Garanti par l'État (PGE).

Actif circulant

L'actif circulant représente les actifs susceptibles d'être consommés par l'activité de la Maison à court terme, donc à une échéance de moins d'un an. Il décroît de 46 324 €, passant de 694 245 € en 2020 à 647 922 € en 2021. Cette diminution s'explique par une baisse de près de 15 % des disponibilités, c'est-à-dire de l'argent que la Maison a en caisse.

Le passif

Capitaux propres

En 2021, les fonds propres associatifs baissent, comme en 2020, de plus de 11 %, pour atteindre 78 264 €.

Le montant des capitaux propres de l'association s'obtient en additionnant les résultats des exercices précédents, le report à nouveau, qui s'approche encore du positif (-15 911 €), le résultat de l'exercice (+14 246 €), et le montant net des subventions d'équipement (+79 929 €) à nouveau en baisse du fait de l'amortissement des subventions obtenues pour les investissements antérieurs.

Provisions pour risques et charges

Les provisions augmentent de 1 701 € et se stabilise à 159 807 € en 2021. Elles ne concernent que des provisions pour charges, en l'occurrence la provision retraite.

Dettes

Les dettes s'élèvent à 625 437 €, dont 233 449 € de dettes à moins de un an, régularisées durant l'exercice 2021, 142 776 € de produits constatés d'avance et 200 606 € correspondant au PGE souscrit en décembre 2020.

Le compte de résultat

L'exercice 2021 est excédentaire, avec un résultat net comptable de 14 246 €.

Le résultat se répartit comme suit :

– Résultat d'exploitation :	-22 278 € (- 69 147 € en 2020)
– Résultat financier :	-266 € (135 € en 2020)
– Résultat exceptionnel :	36 790 € (75 719 € en 2020)

L'année 2021 est encore une année exceptionnelle, étant donné les événements liés à la crise de la COVID-19. Comme pour l'année 2020, les mouvements, à la hausse comme à la baisse, donnés dans la suite de ce rapport peuvent être peu significatifs.

Résultat d'exploitation

Les recettes (Produits)

Les produits d'activité augmentent de 20 % entre 2020 et 2021 et atteignent 488 842 € contre près de 900 000 € en 2019. Ils ne représentent que 39 % des recettes liées à l'exploitation, alors que le pourcentage oscilla entre 48 % et 61% de 2010 à 2019.

Par rapport à 2020, les subventions s'accroissent de 16 % pour atteindre 636 577 €. La hausse est essentiellement due à l'aide à la baisse du chiffre d'affaire (« Fonds de solidarité »), versée par l'État, et à une aide spécifique au secteur du cinéma versée par le Centre national du cinéma et de l'image animée (CNC). Cette année encore les subventions représentent 50% des recettes.

Les autres produits de gestion, soit les locations de salles, les prestations externes assurées par des techniciens d'atelier, la compensation de délégation de service public (DSP) pour les Cinéastes, et les transferts de charges, s'élèvent à 123 410 €.

Comme chaque année, la mise à disposition des locaux 97, Grande Rue et d'une partie de la maison de quartier Georges Moustaki, 211, rue des Maillets, ainsi que des fluides (eau, électricité) par la ville du Mans, est valorisée. En 2021, la valorisation fut revalorisée de 4,74 % pour s'établir à 165 600 €.

Le total des recettes liées à l'exploitation se monte à 1 248 830 € en hausse de 17 % par rapport à l'exercice 2020.

Les dépenses (Charges)

Le total des dépenses permettant de faire fonctionner la MJC est en hausse de 12% par rapport à 2020 et s'élève à 1 271 108 €.

Résultat financier

Le PGE obtenu en décembre 2020 a généré 679 € d'intérêts à payer, tandis que la trésorerie a généré 413 € de produits financiers. C'est pourquoi, le résultat financier de l'exercice 2021 est déficitaire de 266 €.

Résultat exceptionnel

Les charges exceptionnelles s'élèvent à 540 € (charges exceptionnelles diverses). Tandis que les produits exceptionnels s'établissent à 37 331 € (Divers produits exceptionnels, amortissement des subventions d'équipement et des reprises sur provisions), ce qui donne un résultat exceptionnel excédentaire de 36 790 €.

Comparatif entre le budget prévisionnel et le budget réalisé : Charges

MJC Jacques PRÉVERT

COMPTE DE RÉSULTAT AU 31 DÉCEMBRE 2021 (En Euros)

CHARGES	BUDGET (BP)	RÉALISÉ	DIFFÉ- RENCE	OBSERVATIONS
ÉLECTRICITÉ	11 000	12 020	1 020	
EAU	1 100	480	-620	
CARBURANT	350	178	-172	
FOURNITURES D'ENTRETIEN ET PETITS ÉQUIPEMENT	11 800	10 745	-1 055	
FOURNITURES DE BUREAU	7 750	8 015	265	
ACHATS DE MARCHANDISES	2 100	284	-1 816	
ACHATS	34 100	31 722	-2 378	
SOUS-TRAITANCE GÉNÉRALE	99 150	119 415	20 265	Prudence dans le BP quant à l'activité de l'EVS et les Ateliers.
LOCATIONS FILMS	59 959	118 098	58 139	Activité cinéma bien meilleure que celle prévue au BP.
LOCATIONS IMMOBILIÈRES	30 000	30 000	0	
LOCATIONS DIVERSES	22 700	31 335	8 635	Changement de photocopieur notamment et activité plus importante dans l'ensemble des secteurs.
ENTRETIENS ET RÉPARATIONS	5 150	799	-4 352	
MAINTENANCE	14 050	10 783	-3 267	
ASSURANCES	8 400	9 238	838	
DOCUMENTATION GÉNÉRALE	1 550	1 025	-525	
SERVICES EXTÉRIEURS	240 959	320 693	79 734	
HONORAIRES	15 150	8 500	-6 650	Utilisation d'honoraires pour le cabinet d'expertise comptable et le commissariat aux comptes seulement.
REL° PUBLIQUES, AFFICHES, PUB., PUBLICATIONS	14 150	9 265	-4 885	Plus de documents imprimés en interne.
TRANSPORTS SUR ACHATS	1 820	934	-886	
TRANSPORTS & DÉPLACEMENTS	5 250	6 223	973	
MISSIONS & RÉCEPTIONS	4 680	3 829	-851	
FRAIS POSTAUX & DE TÉLÉCOMMUNICATION	17 200	21 456	4 256	Courriers divers envoyés en plus grand nombre et nouvelles lignes téléphoniques.
SERVICES BANCAIRES & ASSIMILÉS	5 100	5 119	19	
COTISATIONS	9 300	12 810	3 510	Rattrapage d'une cotisation 2020 pour Graine d'images.
AUTRES SERVICES EXTÉRIEURS	72 650	68 136	-4 514	
IMPÔTS & TAXES (SACEM, TSA, ...)	26 735	46 820	20 085	Activité cinéma bien meilleure que celle prévue au BP.
IMPÔTS ET TAXES	26 735	46 820	20 085	

SALAIRES & CHARGES (Dota. Prov. Retraite & Ind. Chom. Tech.)	609 670	692 026	82 355	Moins de temps de fermeture durant l'épidémie pour les secteurs ateliers, et EVS notamment.
MÉDECINE DU TRAVAIL, PHARMACIE ...	4 300	3 446	-854	
AUTRES CHARGES DE PERSONNEL	19 500	48 602	29 102	Frais de formation.
CHARGES DU PERSONNEL	633 470	735 080	101 610	
REDEVANCE CARTE PASS	396	2 767	2 371	Activité cinéma bien meilleure que celle prévue au BP.
CHARGES DIVERSES DE GESTION COURANTE	300	2 822	2 522	
COMPLÉMENT DSP (Si +100 000 entrées)	0	0	0	
AUTRES CHARGES	696	5 590	4 894	
CHARGES FINANCIÈRES	100	679	579	
CHARGES EXCEPTIONNELLES SUR OPÉRATIONS DE GESTION COURANTE	0	540	540	
DOTATIONS SUR AMORTISSEMENTS	48 753	54 075	5 322	
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	25 000	0	-25 000	
TOTAL DES CHARGES	1 082 464	1 272 327	189 863	

Comparatif entre le budget prévisionnel et le budget réalisé : Produits

MJC Jacques PREVERT

COMPTE DE RÉSULTAT AU 31 DÉCEMBRE 2021 (En Euros)

PRODUITS	BUDGET (BP)	RÉALISÉ	DIFFÉ- RENCE	COMMENTAIRES
RECETTES ATELIERS	128 164	167 746	39 582	Meilleure rentrée 2021-2022 que celle programmée.
RECETTES EVS	2 000	11 218	9 218	Stages qui ont pu avoir lieu.
RECETTES RADIO ALPA	2 000	13 980	11 980	Prestations qui ont pu être rendues.
RECETTES STRUCTURE	0	0	0	
RECETTES LES CINÉASTES	155 443	286 764	131 321	56 790 entrées au lieu des 31 343 programmées.
TVA sur recettes les cinéastes	-8 104	-14 950	-6 846	
AUTRES PRODUITS D'ACTIVITÉS ANNEXES	5 717	19 550	13 833	Location de salle, activité du Ciné-Poche, etc.
MÉDIAVISION	2 200	4 536	2 336	Activité cinéma bien meilleure que celle prévue au BP.
RECETTES DES ACTIVITÉS	287 420	488 842	201 422	
LES CINÉASTES	174 338	188 413	14 075	
ESPACE DE VIE SOCIAL	99 995	95 589	-4 406	
LES ATELIERS	100 238	78 650	-21 588	
RADIO ALPA	166 503	169 660	3 157	
STRUCTURE	85 679	104 265	18 586	
SUBVENTIONS D'EXPLOITATION	626 753	636 577	9 824	
ADHÉSIONS	8 800	11 088	2 288	
PRODUITS DIVERS DE GESTION COURANTE/DONS	8 100	543	-7 557	Reprise d'activité des ateliers donc pas de dons.
COMPENSATIONS (DSP)	40 000	60 000	20 000	Activité cinéma bien meilleure que celle prévue au BP.
AIDE A L'EMPLOI	32 021	16 916	-15 105	BP réalisé à un moment donné avec un personnel donné. Personnel qui a changé en cours d'exercice.
AUTRES PROD. GEST. COURANTE	88 921	88 548	-373	
PRODUITS FINANCIERS	0	413	413	
PRODUITS EXCEPTIONNELS SUR OPÉRATIONS DE GESTION COURANTE	0	170	170	
QUOTE-PART DE SUBVENTION VIRÉS AU RÉSULTAT	34 915	37 161	2 246	
REPRISE SUR AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	8 000	8 993	993	
TRANSFERTS DE CHARGES	48 484	25 868	-22 615	Formation qui n'ont pas été réalisées donc pas remboursées.
TOTAL DES PRODUITS	1 094 493	1 286 573	192 080	
RÉSULTAT	12 029	14 246	2 217	

Conclusion

L'année 2021 n'est pas l'année du retour à la normale. La MJC a été à nouveau confrontée aux conséquences de la pandémie de COVID-19. Pour preuve du caractère exceptionnel de cette année 2021, nous pouvons noter que la part des recettes propres de la Maison se situe autour de 39 %, contre 61 % en 2019 par exemple, et la part des subvention s'élève à 50 %, contre 31 % en 2019. A noter, la MJC a reçu environ 70 000 € d'aide pour l'ensemble de l'exercice.

Pour l'exercice 2021, la Maison dégage quand même un excédent de 14 246 €, ce qui compense à peine la fin du remboursement du prêt de trésorerie contracté en 2016.

Le secteur des Cinéastes a subi de plein fouet la crise de la COVID-19 avec une fermeture de plus de 4 mois au début de l'année 2021. Les systèmes d'aide à la prise en charge du chômage technique et à la perte de chiffre d'affaire ont permis de limiter les dégâts financiers. L'avenir incertain, quant aux jauges de remplissage des salles notamment, nous a amené à prévoir environ 31 000 entrées pour la période mai-décembre 2021 dans le budget prévisionnel (BP). Finalement les spectateurs des Cinéastes sont revenus et l'année 2021 se solde par 54 691 entrées payantes, avec un dernier trimestre ressemblant à ceux des années précédentes (hors 2020).

Les ateliers accueillent 678 adhérents, soit un peu moins que lors de l'exercice 2018, avant l'intégration des adhérents de MAVIBEL.

En 2021, Radio Alpa, le secteur radio de la MJC, a réuni 38 animateurs et chroniqueurs. Les activités du secteur comme les concerts, Alpa on the rock et Alpa on da mix, et le Bal de l'amitié, avec les associations partenaires, n'ont pas pu avoir lieu, réduisant la contribution des bénévoles aux recettes du secteur.

Les Espaces de Vie Sociale (EVS) de la MJC dégagent plus de recettes propres que prévu dans le BP 2021. Cependant, la réalisation du travail d'accompagnement social des EVS réclame des personnels dont le financement est totalement tributaire de l'accompagnement de nos partenaires, à savoir la CAF, la Ville du Mans et l'État à travers le contrat de ville.

En 2021, le résultat d'exploitation de la MJC est déficitaire à hauteur de 22 278 €, notamment avec la baisse drastique des adhérents aux ateliers et la difficulté à obtenir des financements à la hauteur des besoins pour les EVS. Notons que le début de saison 2021-2022 augure un retour à meilleure fortune dans le secteur des ateliers, tout comme le nombre d'entrées pour les Cinéastes. Néanmoins, au présent, la MJC doit aussi faire avec le remboursement du PGE et avec les conséquences sur les finances de tout un chacun du pic d'inflation touchant le monde entier.

Cyrille Provost

Trésorier

**BUDGET
PRÉVISIONNEL
2022**

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

MJC JACQUES PREVERT

Association Loi de 1901

97 Grande Rue
72000 LE MANS

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Rapport du commissaire aux comptes sur les conventions réglementées

Exercice clos le 31/12/2021

PARIS

42, boulevard Malesherbes
75008 Paris
Tél. : **01 42 12 88 55**
Fax : 01 42 12 88 50

LE MANS

Immeuble Vinci
49, avenue Bartholdi
72000 Le Mans
Tél. : **02 43 87 00 02**
Fax : 02 43 39 20 94

MJC JACQUES PREVERT

Association Loi de 1901

97 Grande Rue
72000 LE MANS

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31/12/2021

PARIS

42, boulevard Malesherbes
75008 Paris
Tél. : **01 42 12 88 55**
Fax : 01 42 12 88 50

LE MANS

Immeuble Vinci
49, avenue Bartholdi
72000 Le Mans
Tél. : **02 43 87 00 02**
Fax : 02 43 39 20 94

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 Décembre 2021

Mesdames, Messieurs les adhérents,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association MJC JACQUES PREVERT relatifs à l'exercice clos le 31/12/2021, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 01/01/20 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport moral et financier du président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux adhérents.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité. Les comptes annuels ont été arrêtés par le président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative.

Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait au MANS, le 10 juin 2022

Le commissaire aux comptes

AGILYS AUDIT
Romuald BEDOUIN

BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/12/2021 12			Exercice N-1 31/12/2020 12		Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et Provisions	Net	Net	Euros	%	
ACTIF IMMOBILISE	Immobilisations incorporelles							
	Frais d'établissement							
	Frais de recherche et de développement							
	Donations temporaires d'usufruit							
	Concessions, brevets, licences, marques...	45 964	32 239	13 725	8 978	4 747	52.88	
	Immobilisations incorporelles en cours							
	Avances et acomptes							
	Immobilisations corporelles							
	Terrains							
	Constructions							
	Installations techniques Matériel et outillage	852 475	712 729	139 746	146 485	6 739	4.60	
	Immobilisations corporelles en cours							
	Avances et acomptes							
<i>Biens reçus par legs/dons destinés à être cédés</i>								
Immobilisations financières (1)								
Participations et Créances rattachées	50 920		50 920	915	50 005	NS		
Autres titres immobilisés	7 869		7 869	7 869				
Prêts	3 000		3 000		3 000			
Autres	327		327	327				
Total I	960 554	744 968	215 586	164 573	51 013	31.00		
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en cours							
	Créances (2)							
	Créances clients, usagers et comptes rattachés	148 461		148 461	131 247	17 214	13.12	
	Créances reçues par legs ou donations							
	Autres	193 743		193 743	217 083	23 340	10.75	
	Valeurs mobilières de placement							
	Instruments de trésorerie							
Disponibilités	279 251		279 251	327 701	48 450	14.78		
Charges constatées d'avance (2)	26 466		26 466	18 214	8 253	45.31		
Total II	647 922		647 922	694 245	46 324	6.67		
Comptes de Régularisation	Frais d'émission des emprunts (III)							
	Primes de remboursement des emprunts (IV)							
	Ecarts de conversion actif (V)							
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	1 608 476	744 968	863 508	858 819	4 690	0.55		

(1) Dont à moins d'un an
(2) Dont à plus d'un an

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
		31/12/2021	12	31/12/2020	12	Euros	%
FONDS PROPRES	Fonds propres						
	Fonds propres sans droit de reprise :						
	Fonds propres statutaires						
	Fonds propres complémentaires						
	Fonds propres avec droit de reprise :						
	Fonds statutaires						
	Fonds propres complémentaires						
	Ecarts de réévaluation						
	Réserves :						
	Réserves statutaires ou contractuelles						
Réserves pour projet de l'entité							
Autres							
Report à nouveau	15 911		22 483		6 572	29.23	
Résultat de l'exercice (Excédents ou Déficits)	14 246		6 572		7 674	116.78	
Situation nette (sous total)	1 665		15 911		14 246	89.53	
Fonds propres consommptibles							
Subventions d'investissement	79 929		104 284		24 355	23.35	
Provisions réglementées							
Total I	78 264		88 373		10 109	11.44	
FONDS DÉDIÉS	Fonds reportés liés aux legs ou donations						
	Fonds dédiés						
Total II							
PROVISIONS	Provisions pour risques						
	Provisions pour charges	159 807		158 106		1 701	1.08
	Total III	159 807		158 106		1 701	1.08
DETTES (1)	Emprunts obligataires et assimilés (titres associatifs)						
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	200 606		216 045		15 439	7.15
	Emprunts et dettes financières diverses						
	Dettes Fournisseurs et Comptes rattachés	94 800		59 155		35 645	60.26
	Dettes des legs ou donations						
	Dettes fiscales et sociales	138 280		132 146		6 133	4.64
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			8 566		8 566	100.00
	Autres dettes	48 975		48 018		958	1.99
	Instruments de trésorerie						
	Produits constatés d'avance	142 776		148 410		5 634	3.80
Total IV	625 437		612 340		13 097	2.14	
Ecarts de conversion passif (V)							
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)	863 508		858 819		4 690	0.55	

(1) Dont à plus d'un an

Dont à moins d'un an

482 661

463 930

(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/12/2021	12	31/12/2020	12	Euros	%
Produits d'exploitation (1)						
Cotisations	11 088		12 309		1 221	9.92
Ventes de biens et services						
Ventes de biens	35				35	
Ventes de dons en nature						
Ventes de prestations de service	487 836		408 441		79 395	19.44
Parrainages	972				972	
Produits de tiers financeurs						
Concours publics et subventions d'exploitation	653 494		551 724		101 771	18.45
Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommable						
Ressources liées à la générosité du public						
Dons manuels	542		23 522		22 980	97.70
Mécénats						
Legs, donations et assurances-vie						
Contributions financières						
Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges	34 861		8 030		26 831	334.13
Utilisations des fonds dédiés						
Autres produits	60 002		60 494		492	0.81
Total I	1 248 830		1 064 520		184 309	17.31
Charges d'exploitation (2)						
Achats de marchandises	284		636		352	55.38
Variation de stock						
Autres achats et charges externes	394 963		377 483		17 480	4.63
Aides financières						
Impôts, taxes et versements assimilés	81 737		51 063		30 674	60.07
Salaires et traitements	553 500		479 974		73 526	15.32
Charges sociales	140 265		57 667		82 598	143.23
Dotations aux amortissements et aux dépréciations	54 075		79 903		25 828	32.32
Dotations aux provisions	10 694		40 030		29 336	73.29
Reports en fonds dédiés						
Autres charges	35 590		47 046		11 456	24.35
Total II	1 271 108		1 133 802		137 306	12.11
1 - Résultat d'exploitation (I-II)	22 278		69 281		47 004	67.84

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/12/2021	12	31/12/2020	12	Euros	%
Produits financiers						
De participation	413		327		86	26.16
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé						
Autres intérêts et produits assimilés						
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charge						
Différences positives de change						
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						
Total III	413		327		86	26.16
Charges financières						
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions						
Intérêts et charges assimilées	679		192		487	252.80
Différences négatives de change						
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						
Total IV	679		192		487	252.80
2. Résultat financier (III-IV)	266		135		401	297.56
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV)	22 544		69 147		46 603	67.40
Produits exceptionnels						
Sur opérations de gestion	170				170	
Sur opérations en capital	37 161		62 089		24 929	40.15
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges			15 000		15 000	100.00
Total V	37 331		77 089		39 759	51.57
Charges exceptionnelles						
Sur opérations de gestion	540		1 371		830	60.58
Sur opérations en capital						
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions						
Total VI	540		1 371		830	60.58
4. Résultat exceptionnel (V-VI)	36 790		75 719		38 928	51.41
Participation des salariés aux résultats (VII)						
Impôts sur les bénéfices (VIII)						
Total des produits (I+III+V)	1 286 573		1 141 937		144 636	12.67
Total des charges (II+IV+VI+VII+VIII)	1 272 327		1 135 365		136 962	12.06
5. EXCEDENT OU DEFICIT	14 246		6 572		7 674	116.78

EVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/12/2021	12	31/12/2020	12	Euros	%
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE						
Dons en nature						
Prestations en nature	165 600		158 108		7 492	4.74
Bénévolat						
TOTAL	165 600		158 108		7 492	4.74
CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE						
Secours en nature						
Mise à disposition gratuite de biens	165 600		158 108		7 492	4.74
Prestations en nature						
Personnel bénévole						
TOTAL	165 600		158 108		7 492	4.74

MJC PREVERT
97 GRANDE RUE
72000 LE MANS

ANNEXE DU 01/01/2021 AU 31/12/2021

AGC PERSPECTIVES
05 RUE DE CONSTANTINE

72000 LE MANS
02.43.39.51.51

ANNEXE

Exercice du 01/01/2021 au 31/12/2021

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 863 508.26 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont les produits d'exploitation sont de 1 248 829.83 Euros et dégageant un excédent de 14 246.18 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2021 au 31/12/2021.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Aides perçues au titre du fonds de solidarité : 74 880 euros

Des subventions de soutien exceptionnel ont été perçues dans le cadre de la crise sanitaire :

- EUROPA CINEMAS : 6 318 euros,
- CENTRE NATIONAL DU CINEMA : 29 627 € (compensation de la baisse d'activité en faveur des salles de spectacles cinématographiques).

Mise en activité partielle du personnel : indemnisation à hauteur de 52 868 euros

Aide au paiement des charges patronales URSSAF : 29 422 euros

Fermeture de l'établissement LES CINEASTES (salles de cinéma) pendant 138 jours, mise en place de jauges et couvre-feu lors de la réouverture le 19 mai 2021 jusqu'au 30 juin 2021, instauration du pass sanitaire le 21 juillet 2021

Arrêt des activités culturelles (Ateliers, EVS) en avril et mai 2021

Remboursement des prestations non exécutées jusqu'à avril 2021

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2021 au 31/12/2021

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2018-06 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles			15 590
TOTAL	34 651		
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	696 998		114 136
Installations générales agencements aménagements divers	110 507		2 531
Matériel de transport	4 200		500
TOTAL	811 705		117 167
Autres participations	915		50 005
Autres titres immobilisés	7 869		
Prêts, autres immobilisations financières	327		3 500
TOTAL	9 111		53 505
TOTAL GENERAL	855 466		186 262

ANNEXE

Exercice du 01/01/2021 au 31/12/2021

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles TOTAL		4 277	45 964	45 964
Installations techniques, Matériel et outillage industriel		75 897	735 238	735 238
Installations générales agencements aménagements divers			113 037	113 037
Matériel de transport		500	4 200	4 200
TOTAL		76 397	852 475	852 475
Autres participations			50 920	50 920
Autres titres immobilisés			7 869	7 869
Prêts, autres immobilisations financières		500	3 327	3 327
TOTAL		500	62 115	62 115
TOTAL GENERAL		81 174	960 554	960 554

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Autres immobilisations incorporelles TOTAL	25 673	7 375	809	32 239
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	609 096	108 336	70 623	646 809
Installations générales agencements aménagements divers	52 825	18 990	10 095	61 720
Matériel de transport	3 300	900		4 200
TOTAL	665 220	128 226	80 717	712 729
TOTAL GENERAL	690 893	135 601	81 526	744 968

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Autres immob.incorporelles TOTAL	7 375				
Instal.techniques matériel outillage indus.	108 336				
Instal.générales agenc.aménag.divers	18 990				
Matériel de transport	900				
TOTAL	128 226				
TOTAL GENERAL	135 601				

ANNEXE

Exercice du 01/01/2021 au 31/12/2021

Etat des provisions

Provisions pour risques et charges	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Pensions et obligations similaires	158 106	1 701			159 807
TOTAL	158 106	1 701			159 807
TOTAL GENERAL	158 106	1 701			159 807
Dont dotations et reprises d'exploitation		10 694	8 993		

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Prêts	3 000	3 000	
Autres immobilisations financières	327	327	
Autres créances clients	148 461	148 461	
Personnel et comptes rattachés	1 163	1 163	
Taxe sur la valeur ajoutée	14 267	14 267	
Divers état et autres collectivités publiques	174 038	174 038	
Débiteurs divers	3 055	3 055	
Charges constatées d'avance	26 466	26 466	
TOTAL	370 778	370 778	
Montant des prêts accordés en cours d'exercice	3 500		
Montant des remboursements obtenus en cours d'exercice	500		

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	200 606	39 623	160 983	
Fournisseurs et comptes rattachés	94 800	94 800		
Personnel et comptes rattachés	72 289	72 289		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	60 698	60 698		
Taxe sur la valeur ajoutée	314	314		
Autres impôts taxes et assimilés	4 979	4 979		
Autres dettes	48 506	48 506		
Produits constatés d'avance	142 776	142 776		
TOTAL	624 967	463 984	160 983	
Emprunts souscrits en cours d'exercice	500			
Emprunts remboursés en cours d'exercice	15 042			

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2021 au 31/12/2021

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Agencements et aménagements	Linéaire	5 à 20 ans
Installations techniques	linéaire	5 à 10 ans
Matériels et outillages	Linéaire	1 à 10 ans
Matériel de transport	Linéaire	4 à 5 ans
Matériel de bureau	Linéaire	3 à 10 ans
Mobilier	linéaire	3 à 5 ans

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Disponibilités en Euros

Les liquidités disponibles en caisse ou en banque ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Créances usagers et comptes rattachés	1 500
Autres créances	175 908
Total	177 408

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	106
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	32 958
Dettes fiscales et sociales	102 108
Autres dettes	8 930
Total	144 101

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	26 466
Total	26 466
Produits constatés d'avance	Montant
Produits d'exploitation	142 776
Total	142 776

ANNEXE

Exercice du 01/01/2021 au 31/12/2021

Subventions d'équipement

Des subventions ont été accordés par les organismes suivants pour le financement d'équipements :

- SFEIC : 11 033 euros,
- FEDER : 1823 euros.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -

Valorisation des contributions volontaires

De la part de la Ville du Mans :

- Mise à disposition gratuite d'un ensemble immobilier d'une surface de 1 605.90 m² et prise en charge des fluides (eau, assainissement, électricité, gaz) ; L'ensemble est valorisé à 165 600 euros.

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Dettes garanties par des sûretés réelles

	Montant garanti
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	200 500
Total	200 500

Détail des dettes garanties par des sûretés réelles

Emprunt du	:	04/12/2020
Montant initial de cette garantie	:	180 000
Montant restant dû en capital	:	200 500
Date de fin d'échéance de la garantie	:	04/12/2026
Nature de la sûreté réelle	:	PGE

Prêt Garanti par l'Etat octroyé à hauteur de 200 000 euros+500 euros d'intérêts reportés pour faire face aux conséquences économiques et financières de la pandémie du COVID-19

ANNEXE

Exercice du 01/01/2021 au 31/12/2021

Engagements financiers

Engagements donnés

Engagements en matière de pensions	159 807
Total (1)	159 807

Engagements reçus

Engagement en matière de pensions et retraites

La société n'a signé aucun accord particulier en matière d'engagements de retraite.
Ces derniers se limitent donc à l'indemnité conventionnelle de départ à la retraite.

- INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES -

Produits et charges exceptionnels

Transferts de charges

Nature	Montant
REMBOURSEMENTS DE FORMATIONS	25 868
Total	25 868

MJC JACQUES PREVERT

Association Loi de 1901

97 Grande Rue

72000 LE MANS

Rapport spécial du commissaire aux comptes sur les conventions réglementées

Assemblée d'approbation des comptes
de l'exercice clos le 31/12/2021

PARIS

42, boulevard Malesherbes
75008 Paris
Tél. : **01 42 12 88 55**
Fax : 01 42 12 88 50

LE MANS

Immeuble Vinci
49, avenue Bartholdi
72000 Le Mans
Tél. : **02 43 87 00 02**
Fax : 02 43 39 20 94

Rapport spécial du commissaire aux comptes sur les conventions réglementées

Chers adhérents,

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre association, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

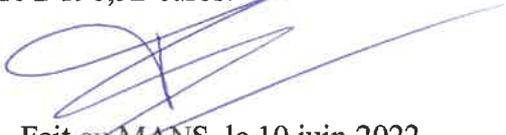
Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisés ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission.

CONVENTIONS SOUMISES A L'APPROBATION DE L'ASSEMBLEE GENERALE

En application de l'article R. 612-7 du code de commerce, nous avons été avisés des conventions mentionnées à l'article L. 612-5 du code de commerce qui ont été passées au cours de l'exercice écoulé.

<i>Personne concernée :</i>	Monsieur Stéphane LEMESLE
<i>Nature et objet :</i>	Remboursement des frais de déplacement, Paris-Le Mans
<i>Modalités :</i>	Le montant comptabilisé en charge, pour la période du 1er janvier 2021 au 31 décembre 2021 est de 2 196,32 €uros.


Fait au MANS, le 10 juin 2022

Le commissaire aux comptes
AGILYS AUDIT
Romuald BEDOUIN

RAPPORT D'ACTIVITE

Les ateliers

SAISON 2021-2022

Quelques chiffres

- 678 participant.e.s aux ateliers (cf tableau participant.e.s aux ateliers)
- 2 nouvelles activités : Taï-Chi -chuan et Les petits philosophes
- 166.50 h d'activité par semaine
- 28 intervenant.e.s

Nos évènements

- **12 septembre 2021**
Porte ouverte de la MJC Prévert
- **Vacances d'automne 2021 :**
Stage musique « Le son des étoiles » - (annulé faute d'inscrit)
- **8 novembre 2021 :**
Ouverture des ateliers de pratiques collectives Musiques Actuelles Amplifiées (60 adhérents)
- **11 décembre 2021 :**
Concert de Noël des « Découvertes Musiques Actuelles » (45 adhérents)
- **15 janvier 2022 :**
Concert des Ateliers de pratiques collectives ados/adultes (60 adhérents)
- **22 et 29 janvier 2022 :**
Stage « Ecris ta partoché » (8 participants)
- **12 mars 2022 :**
Stage « Ecrire une chanson » (annulé faute d'inscrit)
- **27 mars 2022 :**
Restitution « Ciné-Concert » aux Cinéastes (105 adhérents)
- **2 avril 2022 :**
Stage « Level Up the music » Musique de jeux vidéo
- **6 avril 2022 :**
Vernissage de l'exposition de Bartholomé Renaudin-Vary adhérent des ateliers arts graphiques de la MJC
- **7 mai 2022 :**
Stage « Pimp my guitar » (6 participants)
- **11 et 18 juin 2022 :**
Stage « Balance les watts »
- **13 au 19 juin 2022 :**
Fête à Prévert

PARTICIPANT.E.S AUX ATELIERS

		2018/2019	2019/2020	2020/2021	2021/2022
Lieux	Ateliers	Total	Total	Total (Au 1/07/21) après remboursement covid	Total (au 07/06/22)
Danse					
MJC	Danse contemporaine enfants	36	34	24	12
MJC	Danse Contemporaine Ados	6	10	3	4
MJC	Danse contemporaine Adultes	8	25	17	11
MJC	Claquettes	10	20	11	19
MJC	Zumba	23	27	14	8
MJC	Hip Hop enfants / ados	16	19	18	19
MJC	Modern 'jazz	4	6	3	Annulé
<i>sous total Danse</i>		133	264	90	73
Bien-être					
MJC	Hatha Yoga	19	30	19	24
MDQ	Yoga de L'Energie	28	52	27	25
MJC	Do In	10	12	10	6
MJC	Gym Douce	2	4	7	6
MJC	Feldenkrais	2	5	5	6
MJC	Tai-chi-chuan (Nouveauté)				4
<i>sous total Bien-Etre</i>		46	103	68	71
TOTAL DANSE & Bien Etre		179	367	158	144
Musique					
MAA					
MDQ	Percussion Africaines	3	6	4	8
MJC	Basse	10	12	7	5
MJC	Eveil danse et musique	23	31	25	31
MJC	Atelier découverte MAA	33	39	33	47
MJC	Découverte chant 6/10 ans	1	4	7	4
MJC	Batterie	15	19	16	15
MJC	Guitare Musiques Actuelles	30	40	35	36
MJC	Guitare Accompagnement Collectif	16	19		6
MJC	Piano MAA	24	34	47	50
MJC	Chant individuel	3	4	8	11
MJC	Formule chant + instrument	4	4	4	7
MJC	Saxophone	4	4	4	6
MDQ	Piano Classique	8	8	0	0
MJC	Piano Jazz	5	6	5	7
MJC	L'Atelier Jazz	2	7	6	6
MJC	Groupe Vocal 13/20	3	5		0
MJC	Voix et son world music	14	24	4	0
TOTAL MUSIQUE		198	266	209	239
Théâtre					
MJC	THEATRE ENF. MERC 2 cours / Ados 2 cours	39	45	44	49
MJC	THEATRE adultes Lundi / Mardi	15	24	17	23
<i>Sous total Théâtre</i>		54	69	61	72
Multimédia					
MDQ	Découverte Vidéo	7	12	15	6
MJC	Réalisation Vidéo	4	4	11	10
<i>Sous total Multimédia</i>		11	16	26	16
Langues et Société					
MJC	Japonais	14	20	19	26
MJC	Les petits philosophes (Nouveauté)				5
<i>Sous total Langues et Société</i>		14	20	19	31
TOTAL VIDEO + THEATRE + LANGUE		79	105	106	119
Arts Créatifs					
MJC	Arts Graphiques enfants	17	21	23	21
MJC	Arts Graphiques ados	8	10	11	12
MJC	Arts Graphiques adultes	7	16	15	6
MJC	Terre modelage Adultes Tous Niveaux	9	9	9	10
MJC	Terre modelage enfant	5	11	8	11
MJC	Terre modelage ados	3	4	5	10
MDQ	Couture	72	88	81	59
MJC	Bande dessinée enfant /ados	29	31	27	35
MJC	Bande dessinée Adultes			4	12
TOTAL ARTS CREATIFS		156	200	183	176
TOTAL DE TOUTES LES ACTIVITES :		612	958	656 au 1/07/21	678 au 07/06/22
RADIO			58	48	38
Adhérents sans activités					
CINEMA			67		63
EVS			5	69	
TOTAL ADHERENT.E.S 2021/2022					752*

* certains adhérents participent à plusieurs ateliers

RAPPORT D'ACTIVITÉ

Le Kiosque - Les Espaces de Vie Sociale

Présentation générale du secteur.

En Janvier 2015, la MJC Jacques Prévert a été pour la première fois agréée Espace de Vie Sociale par la Caf de la Sarthe, pour une durée de deux ans. Dans ce cadre, la MJC s'est fixée pour objectif de conduire des actions de développement social sur une partie de la ville du Mans. En Septembre 2015, pour faire vivre et rendre visible ces actions, un secteur animation et vie sociale est créé : « Le Kiosque Prévert ». Le Kiosque propose activités, services et animations pour les habitants – familles, enfants, jeunes notamment – des quartiers cœur de ville et Nord-est du Mans principalement. Les actions collectives mises en œuvre ont pour objectif de renforcer les liens sociaux et familiaux, les solidarités de voisinage, de coordonner des initiatives collectives, d'accompagner des projets d'habitants.

En 2016, la démarche de renouvellement du projet social, dans sa phase d'évaluation notamment, a été l'occasion de faire émerger un certain nombre d'enjeux, qui se cristallisent finalement autour d'un seul thème fort : la recherche de plus de proximité. Aussi, afin de mieux répondre aux problématiques territoriales, de gagner en lisibilité auprès des différents acteurs, le « grand » territoire du projet social 2015/2016 a été scindé en deux territoires distincts, faisant l'objet de deux diagnostics de territoire, de deux projets sociaux. Pour les années 2017 à 2020, la MJC Prévert porte donc deux espaces de vie sociale : Cœur de ville et quartiers Nord Est.

En 2020, les projets finissants, une première étape de bilan a permis d'amorcer la phase de diagnostic pour la réécriture des projets. Ces derniers évoluant après ces 4 années d'expérimentation et surtout d'installation, de rencontre avec les habitants des deux territoires. Récemment affilié à la Fédération Régionale de Bretagne des MJC nous avons bénéficié d'un accompagnement sur la mise en forme des projets. Ainsi avec un appui solide sur le travail et les connaissances de l'équipe les projets ont pu prendre forme, avec un dépôt de dossier en octobre 2021.

Pour terminer l'année 2021, les agréments des deux Espaces de la Vie Sociale ont été renouvelés par la CAF de la Sarthe pour la période de 2022 à 2025, soit pour une durée de quatre années. L'évaluation des précédents projets ont permis de requestionner et d'affiner les objectifs des deux EVS afin de répondre de manière efficiente aux réalités des territoires.

OBJECTIFS EVS CŒUR DE VILLE

LIEN SOCIAL DANS LA FAMILLE :

- ❖ Soutien à la parentalité et aux liens familiaux.

LIEN SOCIAL SUR LE TERRITOIRE :

- ❖ Contribuer à tisser des liens sociaux, animer un réseau d'habitants acteurs de leur territoire.

ALLER VERS LES PERSONNES SEULES, LES ÉTUDIANTS ET LES PERSONNES ISOLÉES.

OBJECTIFS EVS NORD-EST

RENFORCER LES SOLIDARITÉS ET LES LIENS SOCIAUX :

- ❖ Animer le territoire en mutualisant les moyens et les compétences de chacun.

FAVORISER LES INITIATIVES :

- ❖ Permettre l'expression de tous pour faire émerger les idées et les envies.

SOUTIEN À LA PARENTALITÉ :

- ❖ Accorder une attention particulière aux parents de jeunes enfants.

Les moyens humains et matériel.

L'équipe.

- ❖ Une responsable des deux EVS à mi-temps.
- ❖ Un coordinateur par EVS (35h et 50%).

- ❖ Quatre animateurs salariés (35h – 30h – et 2 fois 28h)
- ❖ Trois volontaires en service civique sur la saison (24h)
- ❖ Une apprentie en formation BPJEPS LTP à temps plein.
- ❖ Des bénévoles engagé.e.s

Les lieux ressources.

- ❖ Les locaux de la MJC, le siège social, au 97 grande rue.
- ❖ La maison de quartier Moustaki, au 211 avenue des Maillets. Lieu d’animation globale à destination des habitants des quartiers Nord est.
- ❖ L’appartement au 40 avenue de Madrid.

Pour la saison 2021-2022, la ville du Mans et l’EVS Nord-Est ont mis en place, de manière expérimentale, une cogestion des locaux de la maison de quartier. L’objectif étant de donner de la visibilité à l’EVS et de simplifier les démarches des autres acteurs du territoire en ne proposant qu’un interlocuteur sur site.

Les animations proposées par les Espaces de Vie Sociale.

Les activités.

LES ACTIVITES COMMUNES AUX DEUX EVS	
Les Loupiots Les déambulations Les soirées jeunes talents Les randos photos Cuisinons ensemble Accompagnement d’habitants.	
ACTIVITES DE L’EVS CŒUR DE VILLE	ACTIVITES DE L’EVS NORD-EST
Le café coopératif La boum sur le café coop Les ciné-familles Les stages parents enfants Les stages photo « Sur le vif ». Actions partenariales avec la maison des adolescents.	Les projections à Moustaki Les romans photo Les ateliers numériques Lectures de contes Ateliers de loisirs créatifs Les mots mans à Moustaki Des mots dans la tête sans les mots de tête Les ateliers Mémoire Les sorties culturelles Le kiosque fait son marché Les stages multi activités Couverture médiatique Fais ta radio Couture, partage et découverte La bouquinerie Les soirées thématiques et repas partagés Actions partenariales (EPSM, IME Malécot, Cie Assonance, écoles et collèges)

Par rapport aux années précédentes, l’arrivée de trois volontaires en service civique et d’une stagiaire en BPJEPS « Loisirs Tout Public » a permis de développer largement les animations sur les territoires des EVS. L’équipe revoit en permanence les propositions en fonction de l’envie, des besoins et des demandes des habitants, permettant de toujours innover pour les usagers.

Les évènements.

Evènements organisés par les EVS	Evènements organisés par les partenaires
Fête de rentrée (12 septembre 2021)	Noël prend ses quartiers (Ville - DEVAC)

Le carnaval (19 mars 2022) Belbanfête (21 mai 2022) La pixel Event (7 et 8 mai 2022) La Gratiféria (13 novembre 2021, 4 décembre 2021 et 25 juin 2022)	Faites Lire (ville – médiathèque) Ça bulle dans les parcs (Ludothèque) La fête à Prévert (Les Ateliers et EVS)
---	--

En lien avec la vie de la cité et sa dimension événementiel, les EVS agissent en tant que facilitateurs dans l'intégration des habitants dans ces rendez-vous ponctuels. Ces événements sont utiles pour favoriser les rencontres entre et avec les habitants.

Entre EVS et MJC – les actions intra sectorielles

Les secteurs de la MJC	Radio Alpa	Ateliers	Cinéastes	Communication
Les activités transversales	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Pensées Lilith ❖ Les chroniques d'informations ❖ Fais ta radio ❖ Projet autour des Fables de la Fontaine 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Ateliers vidéo ❖ Participation à la Fête à Prévert 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Les ciné-familles ❖ Projets Fakes news ❖ Les projections à Moustaki 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Une salariée des EVS assistante de communication. ❖ Diffusion de la communication lors des déambulations. (Portées pour le moment par un salarié des EVS).
Liens complémentaires	Rôle de média et de relais d'informations sur les événements.	<p>Liens avec les intervenants des ateliers sur les stages multi-activités.</p> <p>Passerelles avec les partenaires pour des partenariats ponctuels.</p>	Sollicitation de leurs compétences dans le développement des actions autour de l'éducation à l'image notamment avec l'outil cinéma.	

Dans leurs missions d'animation sociale, les EVS, se permettent de faire le lien entre les secteurs pour favoriser l'accès aux loisirs et à la culture pour tous en utilisant les forces et ressources de la MJC.

Les activités autour des Fables de la Fontaine en sont un exemple concret. Après l'aventure du conte radiophonique du Petit Prince, les habitants ont été demandeurs de réitérer l'expérience avec Radio Alpa. Nous avons donc à nouveau intégré le thème 2021 de Faites Lire et 43 participants ont lu « Les Fables de la Fontaine ». (17 enfants/ados, 15 adultes, et 11 enfants maternelle grande section de l'ALSH des Maillots). Les enregistrements se sont déroulés à la maison de quartier Moustaki durant le mois de juillet. Une habitante a écrit cinq fables inspirées de la vie quotidienne « Les Fables de la Colette ». Cette année, le projet s'est prolongé au-delà des enregistrements : tout au long de l'année, des habitants (adultes et enfants) ont révélé leur créativité lors d'ateliers de loisirs créatifs dont les résultats feront l'objet d'une exposition le 30 juin 2022 à la maison de quartier Moustaki. Par ailleurs, dès le mois de janvier nous avons accueilli la classe CP/CE1 de Camille Claudel, dans le quartier Bellevue pour des temps autour des fables pour avec enregistrements à Radio Alpa dans le mois de juin. Lors de ces accueils, 8 personnes seniors du quartier sont présentes pour accompagner les enfants. Ces temps intergénérationnels sont riches en échanges et nous pouvons constater tout le bien que cela procure aux personnes âgées, ils ne ratent aucune séance, « sacrifient » leur sieste pour être là et repartent avec le sourire. Les enfants seront présents avec leur maîtresse le 30 juin pour une représentation à la maison de quartier Moustaki. Les habitants ont déjà exprimé leur envie de continuer ces temps intergénérationnels la saison prochaine.

Le sens dans l'activité

L'ensemble des activités et animations proposées sur cette saison sont une réponse concrète aux fiches actions présentes dans les projets sociaux 2022-2025. L'absence de certaines est expliquée par la durée de vie des projets ce qui permet à l'équipe de l'EVS de respecter la méthodologie de projet et ainsi mener de manière qualitative les actions proposées. Les manquantes feront l'objet d'une attention particulière sur les saisons prochaines, une temporalité de développement en lien avec la période définie des projets sociaux qui sont projetés sur quatre ans.

Dans le cadre de la transversalité, certaines activités sont proposées à la fois sur le Nord-Est et sur le Cœur de ville. La MJC déployant la même équipe sur les deux EVS ne peut se permettre de léser une partie de la population qui souhaiterait avoir accès à une activité qui n'est pas proposée sur le site de référence de son quartier d'habitation.

Evaluations des actions dans le Nord-Est.

LES ACTIONS AUTOUR DE LA PARENTALITE

- ❖ Les projections à Moustaki : Ce sont des courts-métrages jeune public projetés une fois par mois, le mercredi matin de 10h à 12h, en collaboration avec le secteur cinéma qui se charge de constituer des playlists thématiques (libre de droits). Le fait de choisir des courts-métrages à thème permet d'éveiller les enfants à des faits d'actualité comme l'écologie, l'art, le bonheur, la persévérance..., pour qu'à la suite de la projection, nous puissions avoir un temps d'échange sur ce qu'ils ont compris du film ou non, également sur ce qu'ils ressentent. C'est un temps discontinu, des sessions vont être plus remplies que d'autres. Avec le confinement, les projections se faisaient à distance avec Zoom. Depuis le 30 juillet, cette animation se déroule à la maison de quartier G. Moustaki et 24 personnes sont venues en profiter.

Public > Dès 3-4 ans suivant le court-métrage

- ❖ Les Loupiots : C'est un temps d'animations et d'activités diverses et variées autour de l'éveil sensoriel et/ou de la motricité pour les enfants âgés de 0 à 3 ans accompagnés de leurs parents (et/ou assistantes maternelles + membres de la famille). Cette année, ce sont 22 familles qui y ont participé. Certaines familles ne viennent que très rarement ou de manière irrégulière sur l'année ; là ou d'autres forment un vrai « noyau dur » (11 familles) qui revient quasiment tous les vendredis. De manière générale, tous les vendredis sont complets (jauge de 10 personnes adulte/enfant).

A noter que la mixité est créée et s'entretient entre les deux territoires ; les habitants du Nord-est viennent de plus en plus dans le cœur de ville et vice-versa.

FAVORISER LES INITIATIVES HABITANTES

Accès et accompagnement aux outils du numérique.

- ❖ Les ateliers numériques : L'objectif des ateliers numériques est d'apprendre à améliorer l'utilisation d'un ordinateur, d'un téléphone ou d'une tablette aux personnes ayant un besoin ou une méconnaissance dans ces outils les mardis et mercredis sur deux créneaux : 9h15 – 10h15 et 10h45 - 11h45.

Plusieurs exercices ont pu être proposés pour développer les compétences des habitants tels que :

- Écrire des textes pour apprendre à utiliser le clavier.
- Naviguer dans les dossiers de l'appareil (photos/vidéos, documents, ...).
- Gérer sa boîte mail avec son appareil.

Au total, il y a eu 11 personnes différentes accompagnées dont 3 habituées et on peut noter 5 nouvelles personnes depuis l'arrivée du volontaire en service civique. Les personnes habituées affichent une volonté de garder le contact

avec les deux animateurs présents sur ce temps. Cet atelier est important dans leur vie sociale car il permet entre autres de rompre l'isolement du quotidien.

Accompagnement de projets des habitants.

- ❖ Le jardin partagé de Banjan « papilles et papillons : Aux vues des financements accordés sur le contrat de ville et l'absence de document sur le renouvellement de la convention qui lie la MJC et la ville sur la gestion du jardin, peu de choses ont été mises en place pour cette action. Cependant, un accompagnement et des sollicitations ont pu être observés cette année. Sollicitation où la MJC n'a pas pu répondre faute de moyen.

Le collectif d'habitants déjà présent sur le jardin a intégré en leur sein 2 jeunes adultes qui ont voulu reprendre le projet. Ils ont été accompagnés par un des coordinateurs des EVS pour lister les attentes, besoins et envies dans ce projet. Le professionnel a fait le lien entre la ville, l'Eldoradis (association du jardin de Tessé) et le jardin de Banjan afin de développer une dynamique habitante sur deux espaces distincts. Finalement et malgré les sollicitations de la MJC les habitants n'ont pas répondu depuis novembre 2021. Il leur a été demandé : frais d'adhésion au jardin, un devis de matériel et de rencontrer l'association Eldoradis. Un autre levier existe, le fond de participation des habitants mais cela implique une responsabilité supplémentaire pour quelques membres du groupe qui pour le moment n'expriment pas le souhait de s'engager à cette hauteur.

Des sollicitations ont été faites, cette année, par des habitants et partenaires.

- 2 habitants du Nord-Est ont contacté la MJC entre janvier et mars pour savoir s'il se passait quelque chose sur le jardin.
- Une animatrice de l'IME de Malecot a sollicité la MJC pour proposer des choses avec les jeunes de la structure dans laquelle, elle intervient. Aucun retour positif n'a pu être fait.
- ❖ Accompagnement des jeunes de l'IUT GEA : un groupe de jeunes de l'IUT GEA a sollicité la casquette (espace jeune de la ville du Mans). Ils sont venus ensuite vers nous pour organiser une projection sur la maison de quartier Moustaki. Cette expérience n'est pas une réussite ni pour la casquette, ni pour les EVS puisque les jeunes n'ont pas su s'organiser et investir tous les espaces de communication pour l'évènement. 5 personnes seulement ont assisté à la projection ce jour-là.
- ❖ Accompagnement du collectif LOURD : Des artistes du Collectif Lourd ont été intégrés dans le projet des deux EVS de la MJC.

Ils ont été invités pour une prestation sur la fête de rentrée. Le 12 septembre 2021 sur la maison de quartier Georges Moustaki, les membres du collectif Lourd sont venus proposer des découvertes artistiques. Ils ont pu ce jour-là rentrer en contact avec les habitants et les faire participer dans la création de décors avec de la peinture, essayer une presse pour faire de la gravure, et multiplier les techniques plastiques. Une soixante d'habitants a été présente ce jour-là et ont pu, potentiellement, s'essayer sur des techniques artistiques.

De plus, 2 artistes du collectif + 1 stagiaire ont été intégrés sur les stages multi activités. Il y a eu 3 stages depuis septembre 2021. Ce qui représente 60 enfants participants à de la découverte poterie-modelage et art graphique-peinture. Les artistes sont rémunérés à hauteur de 30 euros par heure travaillée.

Pour finir, les EVS et le responsable des ateliers ont accompagné les membres dans la création de stages ponctuels pour les habitants. Tous les intervenants ont la possibilité de proposer des stages dans leur spécialité.

Les activités socioculturelles et socioéducatives.

- ❖ Les animations loisirs créatifs adultes continuent de façon hebdomadaire. Ces temps sont propices à l'échange et le programme des activités est travaillé avec les participantes. Ainsi, plusieurs personnes ont pu transmettre leur savoir-faire au groupe : carton mousse, carte pop-up, cercle floral, etc. Au-delà de ces échanges, un réel

lien social se crée entre les participantes et certaines bénéficient d'aide des autres lorsqu'elles exposent des soucis qu'elles rencontrent (difficulté avec leurs enfants, problèmes de la vie courante).

- ❖ Deux nouvelles animations ont débuté cette saison : les jeux de société (février 2022) et les ateliers mémoire (janvier 2022). Pour ces derniers, l'équipement mis en place (vidéoprojecteur) est très apprécié car il permet d'embarquer l'ensemble des participants (y compris les personnes les plus en difficulté), tout en alliant interactivité, bienveillance et esprit ludique. Ces temps sont très appréciés car ils suscitent l'échange et le lien social entre les habitants, dont voici quelques témoignages :

« On s'oblige à sortir, on rencontre des gens sympas, on discute et ça me fait du bien »

« Cela nous fait sentir vivants »

« C'est un espace de convivialité où l'on apprend des choses »

« Je suis ravie de ces temps de rencontres »

« Je me suis fait violence pour venir, mais je ne regrette pas et je me rends compte qu'à la maison je me laissais aller »

- ❖ Dans l'objectif « Roman-photo » : Cette animation a été mise en place sur la session 2021-2022, c'est un nouveau temps qui aborde l'image à travers l'outil : appareil photo. D'après les parents, c'est un temps qui plaît énormément aux enfants, ça leur permet également de rencontrer des jeunes de leur âge et de lier des amitiés. 17 enfants ont été présents sur ces ateliers. Ils ont pu réaliser un storyboard, apprendre à utiliser un appareil photo développer des compétences dans l'outil informatique pour mêler leur histoire avec leurs photographies. Tous les enfants sont repartis avec leur réalisation.
- ❖ Il était une histoire : C'est une activité qui permet un temps entre parents/grands-parents et enfants autour de lectures contées. C'est un temps intergénérationnel, calme et reposant. Cela a pour but de faciliter l'accès à la culture et à la lecture. En effet, pour exemple les inscriptions pour les lectures contées à la Médiathèque du Mans sont très vite remplies et ne permettent pas donc pas de faire profiter tout le monde. 15 personnes ont pu profiter de cette activité, notamment des résidents de la MAS Hélioïpe, développant la rencontre et la mixité dans le groupe
- ❖ Les Sorties Culturelles sont des activités (intérieures ou extérieures) qui regroupent les thématiques de l'accès à la culture, le patrimoine, l'art et la découverte des lieux culturels proches. Ces dernières sont pensées en deux temps : Une après-midi où on découvre la thématique de la semaine et toutes les informations liées à cela et ensuite une activité d'animation avec le groupe afin de faire un bilan du premier temps par de la pratique et de questionner les éléments appris. Cette année, les sorties qui ont été faites ont été proposées dans la cité Plantagenet et au musée de Tessé pour l'exposition « Peintures des lointains ». 18 participants ont pu participer à ces sorties, dont une personne qui a pu être avec les animateurs pour présenter le « vieux Mans ». Cette animation va être amenée à continuer car elle plaît aux habitants, qu'ils s'investissent dans le choix des destinations et que la volontaire en service civique de cette année a proposé une plus-value au projet sur des visites des châteaux de la Loire.
- ❖ Couverture médiatique : C'est un temps mis en place depuis septembre 2021, qui consiste à étudier l'utilisation des médias : comment s'informer ? comment utiliser les réseaux sociaux ? comment éviter les arnaques ? comment mettre en place des temps d'écran ? Tout cela grâce à des outils. C'est une animation où l'échange prime. Les participants discutent entre eux, dans le but d'échanger sur leurs expériences et ainsi, nous essayons de trouver tous ensemble des solutions. Des quizz, des cas pratiques, sont proposés pour

permettre de débloquent la parole et amener ainsi des conseils. C'est une animation qui a lieu une fois par mois, les samedis de 10h30 à 12h.

Depuis le début, 4 personnes sont venues. On peut expliquer ce chiffre par un manque de visibilité de cette action.

- ❖ Les stages multi activités : Deux stages multi-activités ont été réalisés depuis janvier 2022. Celui des vacances de février et d'avril. En quelques chiffres :
 - 2 accueils d'une semaine pour chaque stage multi activités.
 - 91 enfants inscrits (45 et 46 enfants).
 - 2/3 d'inscriptions sur la totalité des journées et 1/3 que les matinées.
 - 2 thèmes abordés pour développer la curiosité des enfants « Les années 80 » et « A la recherche de l'animal mystérieux ». Chaque thème permet de se questionner sur la société actuelle. Le 1^{er} sur l'évolution et les phénomènes de la société (en abordant la mode, le langage et les habitudes des gens) et nos modes de consommation. Quant au second stage, l'écologie et l'environnement étaient des lignes conductrices prédéfinies pour aborder les enjeux environnementaux actuels.

Nous observons à chaque fois une grande satisfaction des enfants et parents qui attendent de semaines en semaines les dernières informations pour le prochain stage, en effet, certains des enfants et parents sont fidèles à ce rendez-vous et apprécient les propositions de l'équipe. Des habitudes sont prises comme la participation active à la réflexion des stages suivants, qui donne lieu à des échanges intéressants pour nourrir les projets de demain.

Un suivi des inscriptions aux stages multi activités nous permet d'observer une mixité sociale. Ci-dessous, on peut noter que tous les quotients familiaux sont représentés.

	QF1 <700	%	QF2 701>1100	%	QF3 1101>1700	%	QF4 >1701	%	TOTAL	%
L'école des sorciers	9	17	8	15	23	43	13	25	53	100
En route vers la Terre	9	16	15	26	16	28	17	30	57	100
Les années 80	7	16	8	18	14	31	16	35	45	100
L'animal mystérieux	6	15	7	18	14	35	13	32	40	100

RENFORCER LES SOLIDARITES ET LES LIENS SOCIAUX.

Entraide trocs et échanges

- ❖ « Les Gratiférias » : Pour répondre à un besoin exprimé lors de commissions avec les habitants, l'équipe du Kiosque a proposé en novembre 2021 une Gratiféria avec pour thème les jeux et les jouets. L'objectif principal était l'entraide et cela permettait aux familles à petits revenus de trouver des cadeaux de Noël pour leurs enfants. Les professionnels de la MJC ont pu recueillir plus d'une centaine de jouets, de livre pour tout âge.

Un incroyable élan de générosité s'est mis en place autour de ce temps pour faire profiter 147 habitants. L'événement fut un tel succès que deux semaines après l'équipe de l'EVS ont proposé une nouvelle Gratiféria.

La majorité des personnes venaient des quatre coins de la ville, et certaines de Le Mans Métropole (14 personnes). Une nouvelle Gratiféria est prévue le 25 juin 2022 et aura pour thème les vêtements enfants. L'équipe a sollicité les

habitants pour venir aider et une quinzaine de personnes ont déjà répondu présent. Cette démarche de leur part renforce le lien qu'ils ont avec la maison de quartier et l'équipe ; elle s'accompagne de conseils sur la mise en place de la journée. Cet évènement sera reconduit la saison prochaine.

Soirées thématiques

- ❖ Repas avec les habitants : Depuis la rentrée en septembre 2021, un repas partagé est proposé tous les deux mois à la maison de quartier Moustaki. La situation sanitaire de fin 2021 et début 2022 a ralenti le rythme, mais nous avons pu en proposer trois. Ces soirées permettent aux habitants de rencontrer d'autres personnes et de créer du lien. Des amitiés se sont créées lors de ces soirées et certains participants se sont échangés leurs numéros de téléphone pour se rencontrer en dehors des animations auxquelles ils participent. Ces repas sont ouverts pour tous, sans limite d'âge ou de situation familiale (certaines personnes viennent seules, d'autres en famille). Chacun apporte quelque chose à partager et le repas se fait tous ensemble. La mise en place d'une cuisine équipée (prévue dans les prochains mois) nous permettra de faire participer les habitants à la création et conception des repas. C'est la finalité de ce temps avec les habitants : pouvoir cuisiner ensemble et découvrir des mets de cultures différentes. Lorsque les locaux le permettront, les thèmes des repas et de soirées rentreront en compte et dynamisera d'autant plus ces temps conviviaux créateurs de liens sociaux.

Ces trois temps regroupent 56 personnes.

- ❖ Les soirées jeunes talents ont été instaurées pour répondre au manque d'offres et de dispositifs permettant aux jeunes de se produire sur scène devant un public. En effet, ces soirées ont pour but de faire émerger une émancipation artistique et culturelle auprès des jeunes, et ainsi de créer une coopération et une dynamique de groupe entre les différents participants. Par la même occasion cela permet également de favoriser l'accès à la culture et aux différents arts pour les publics rencontrant des difficultés, car il s'agit d'événements gratuits. Depuis le lancement des soirées jeunes talents, une dynamique est en train de naître. Des liens se font entre les différents dispositifs notamment inter structures. Par exemple les Ambassadeurs et RadioAlpa était présent lors de la dernière soirée jeunes talents spéciale courts-métrages. De plus, cela fait naître de nouveaux objectifs chez les artistes comme :
 - Enregistrer ses chansons,
 - Projeter son court-métrage dans les établissements scolaires
 - Faire une Master Class sur son court-métrage,

Soirées jeunes talents	Vendredi 15 octobre 2021	Vendredi 12 novembre 2021	Vendredi 10 décembre 2021	Vendredi 25 février 2022	Vendredi 29 avril 2022	Vendredi 24 juin 2022
Thèmes	Photographie	Théâtre	Musique	Courts-métrages	Théâtre	Danse
Nombre d'artistes qui se sont présentés	4	X	4	3	X	
Nombre d'enfants (public)	1	X	2	2	X	
Nombre d'adultes (public)	24	X	18	36	X	

Remarques	Très bonne dynamique, petit groupe qui a très vite dialogué. Bonne ambiance, les personnes présentes étaient intéressées.	Soirée annulée en vue du pont avant le weekend, aucun artiste était disponible.	Vrai dynamique de groupe sur scène, les 4 artistes se sont très vite bien entendu.	Les trois jeunes présents étaient contents du résultat, ça leur a permis pour certains d'avoir une vraie première projection pour leurs courts-métrages.	Soirée annulée, car pas d'artiste inscrits. (Une première rencontre avec le théâtre du Passeur a été faite, avec possibilité de partenariat).	EN PREPARATION. (Suivi d'un temps convivial avec le partage d'un repas, avec tous les jeunes talents de la saison).
Objectifs	Essayer de consolider encore plus les liens créés entre les artistes le soir de l'exposition, et pourquoi ne pas créer un projet entre eux.	Reporté cette soirée spécial théâtre à une autre date sur la seconde période de saison.	Les accompagner dans leurs projets, notamment l'enregistrement de chansons pour une des jeunes.	Accompagner une des réalisatrices pour projeter son court-métrage pour faire de la prévention dans les lycées et les collèges. Accompagner un des jeunes dans la réalisation d'une Master Class avec les Ambassadeurs ?	Arranger la date de la soirée théâtre en fonction de la saison, pour que les pièces soient prêtes à être présentées.	

L'objectif est de garder le lien entre les jeunes, et de leur permettre de se produire sur d'autres événements. Par exemple les artistes musiciens ont pu de nouveau faire une performance scénique lors de la fête de quartier Nord-Est. L'idée est d'accentuer encore plus les partenariats avec les différentes structures pour augmenter l'engouement autour de ces soirées. Une passerelle a été faite notamment avec la Couveuse lors de BelBanFête où les jeunes artistes ont pu se rencontrer et s'écouter.

Concernant cette fin de saison, l'idée est de terminer avec un temps convivial à la suite de la dernière soirée spéciale danse. Tous les artistes de la saison vont se retrouver pour échanger, parler de leurs différents projets, et évoquer leurs envies au sein de la MJC J. Prévert.

Actions partenariales.

❖ Le carnaval du Nord-Est : Cette année la ville du Mans n'est plus porteuse du Carnaval sur le territoire. C'est la MJC qui a repris le portage de l'évènement. La ville reste néanmoins présente dans la co-construction, et donne un soutien technique car elle facilite le lien avec les coordinateurs des services périscolaires sur le territoire Nord-Est. Environ 350 personnes ont été présentes sur le carnaval, le 19 mars 2022, grâce à un gros travail de la communication de la MJC, (création et impression de visuels et déambulations) en complémentarité avec les services de la ville DEVAC et les coordinateurs périscolaires des écoles élémentaires. Les animations mises en place le jour de l'évènement ont été :

- Performance de « Zankina » troupe de percussion africaine. (En lien avec la MJC puisqu'un des membres est un intervenant percussion à la maison de quartier).
- Restitution des adhérents de la MJC en percussion.
- Animations des coordinateurs et animateurs du périscolaire (sculpture sur ballon, maquillage et dessin)
- Buvette tenue par la junior association de Tolstoï, « Tolstoï junior ». Tous les bénéficiaires revenaient à cette association pour leurs projets dans le collège. Ils ont obtenu 55 euros durant cet après-midi.

❖ La fête de quartier Nord-Est, « BelBanfête » :

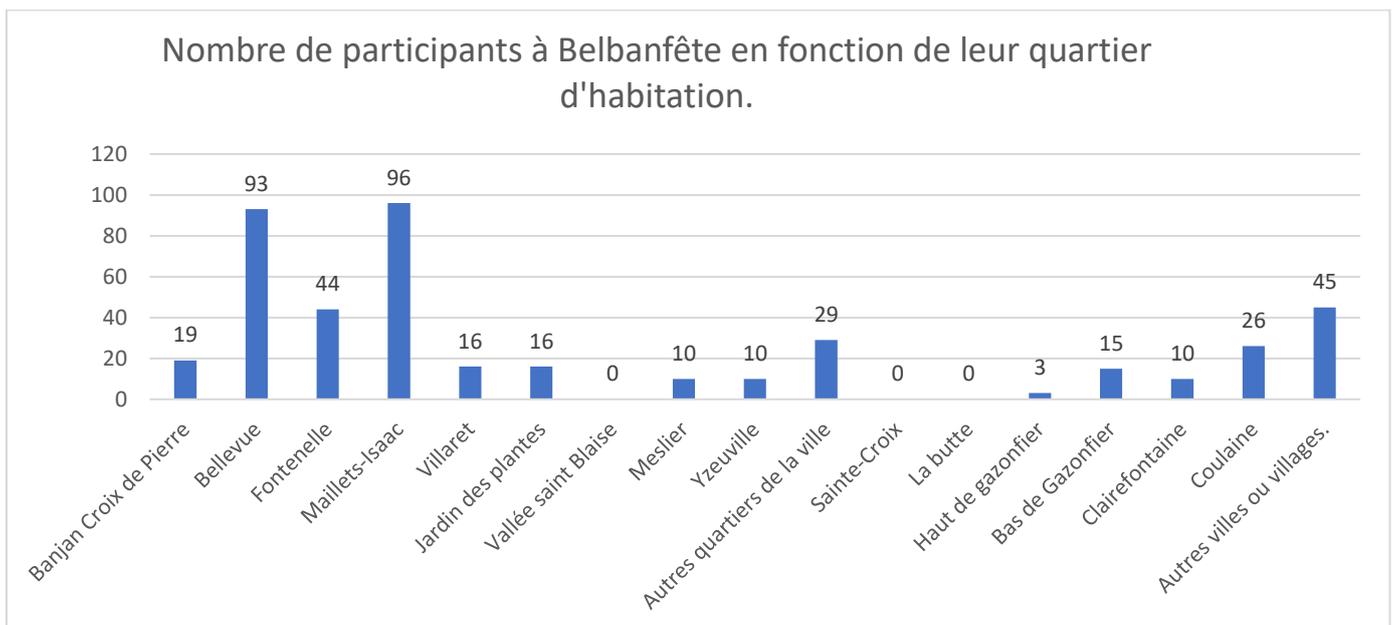
Cet évènement est coorganisé par l'EVS de la MJC et le service de la ville DEVAC. Cette action partenariale est mise en place avec :

- Conseil de quartier Nord-Est.
- La prévention d'Inalta,

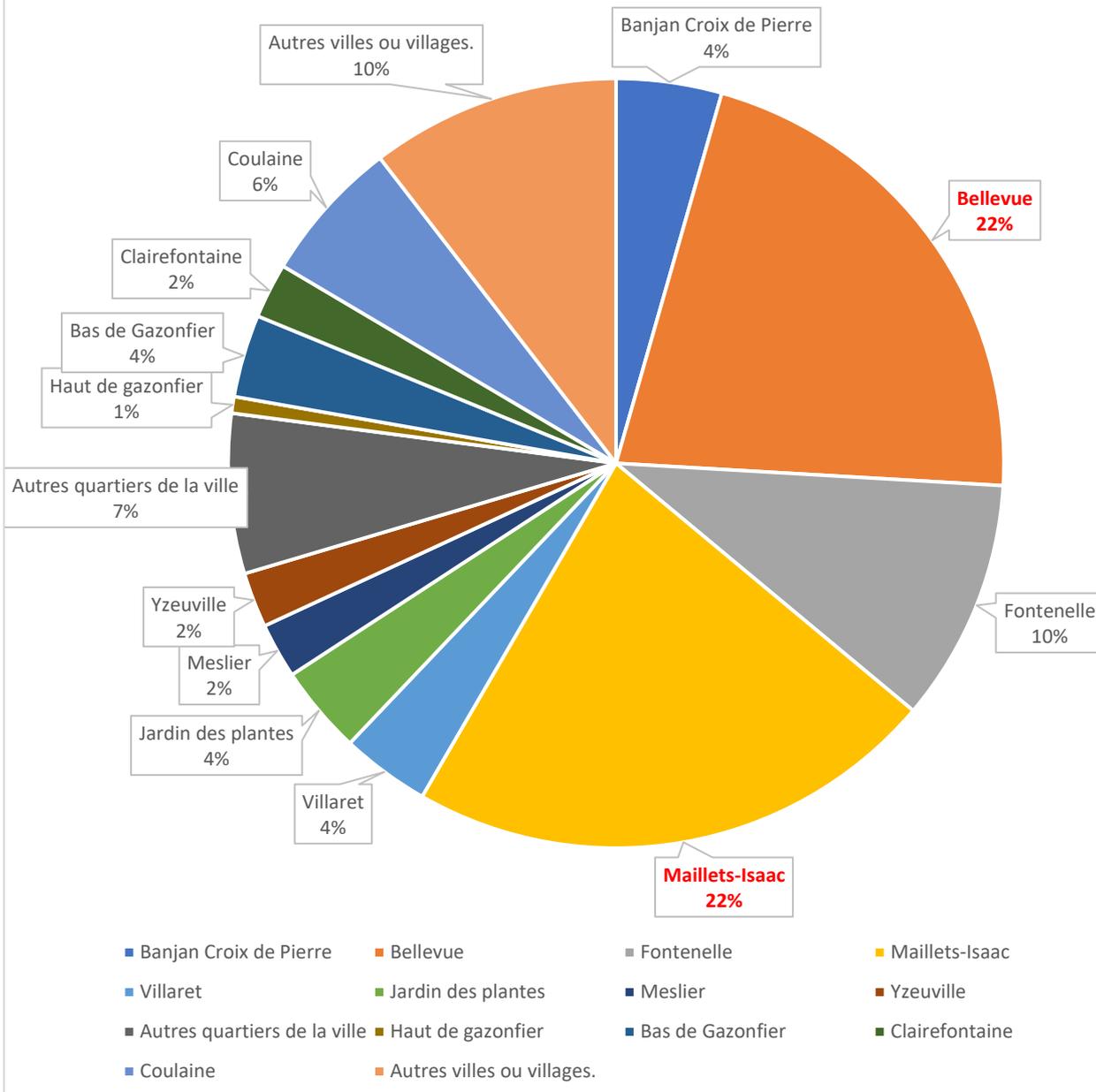
- Culture du Cœur.
- La ludothèque Planet 'jeux.
- Les services de la ville du Mans (DEVAC, AVS, service périscolaire et l'EJ la Casquette).
- Les bénévoles de la MJC Jacques Prévert.
- Les conseils citoyens Nord-est.
- La junior association de Tolstoï qui ce jour-là a fait 89.60 euros de bénéfices.
- Les écoles et collèges du territoire.
- Une fanfare mobile était prévue du quartier Bellevue jusqu'à la maison de quartier Moustaki. Cependant, elle ne s'est pas présentée le samedi pour le lancement.

La fête a eu lieu le samedi 21 mai de 14h à 21h à la maison de quartier et a réuni 430 personnes environ. L'EVS joue un rôle de lien entre les structures du territoire, certaines actions comme la fête de quartier permettent de fédérer habitants, salariés ou bénévoles autour d'un projet commun. L'EVS de la MJC est la seule structure porteuse de l'AVS sur le territoire.

Les retours des participants et des partenaires sont positifs, cependant, un ajustement est à faire sur les outils utilisés. Un bilan sera établi avec l'ensemble des personnes qui ont participé à la création de l'événement. Néanmoins, cette année nous avons expérimenté un nouvel outil permettant de connaître le public participant à l'événement. Nous pouvons dire que la maison de quartier a accueilli majoritairement des habitants des quartiers « Maillets-Isaac » et « Bellevue » (189 habitants avec 93 habitants de Bellevue et 96 des Maillets-Isaac).



Origine des participants de Belbanfête.



- ❖ **Noël prend ses quartiers** : Comme chaque année, le service culturel de la ville du Mans organise des spectacles sur la maison de quartier. Cette année, c'est la compagnie « La Limprost » qui ont proposé leur spectacle « Tout Tourneboulé ». Les deux séances ont été complètes, l'une par les enfants des centres de loisirs Maillets et Dulac et la seconde par les habitants du territoire.
- ❖ **Ca bulle dans les parcs** : Cet événement organisé par la ludothèque « Planêt'jeux » est un outil très intéressant pour les EVS puisqu'il est vecteur de liens entre les habitants et les membres de l'équipe. Deux dates ont été faites par l'équipe en juillet 2021 et ont regroupé ensemble 38 enfants et 45 adultes. La réussite est telle que nous avons retrouvé des habitants sur d'autres activités proposées cette saison au sein de la maison de quartier.

- ❖ Epicerie solidaire : la mise en place d'une épicerie solidaire était envisagée sur l'appartement au cœur du quartier prioritaire mais la crise sanitaire et les difficultés liées à la sécurité ont retardé ce projet. Cependant, l'équipe des EVS ont relancé les démarches auprès de « Pain contre la Faim » car il y a une forte demande sur ce territoire.
- ❖ Coordination par délégation de la maison de quartier Georges Moustaki :

Les associations utilisatrices de la maison de quartier se disent satisfaites du lien avec la MJC Jacques Prévert sur la maison de quartier. Les services des salles de la ville du Mans n'ont pas non plus de retour négatif sur l'équipe des EVS. Les usagers souhaitent tous réinvestir l'année prochaine la maison de quartier. Une difficulté s'impose à nous, une association ne souhaite pas ou peu s'intégrer dans cette organisation, impliquant des difficultés dans la réalisation et l'adaptation des activités proposées sur ce site. Refusant une participation à la vie structurelle nous avons décidé de ne pas la faire apparaître dans la liste des associations active de la maison de quartier.

Les associations et structures intervenants sur la MQ Moustaki.

- Association Tricot'Thé
- Association de gymnastique volontaire des Maillets
- Association de gymnastique volontaire de Verdigné
- Le conseil de quartier Nord-Est
- Le Centre de soins pour adolescents (CSA),
- L'IME Malécot,
- L'association Bridge Club
- Association Prospero Théâtre.
- La MJC Jacques Prévert avec son EVS et le secteur Ateliers avec les ateliers percussions, piano, vidéo, yoga et japonais.

Les rencontres avec les acteurs de Moustaki : La MJC a souhaité mettre en place un comité de pilotage de la maison de quartier Moustaki. 5 rencontres ont été organisés depuis juillet 2021 à raison d'une tous les mois et demi. Les objectifs de ces rencontres sont de trouver un fonctionnement respectant les envies et besoins de chacun afin de développer les relations avec les habitants et le vivre ensemble. Les participants sont :

- Association Tricot'Thé
- Association de gymnastique volontaire des Maillets
- Association de gymnastique volontaire de Verdigné
- Le conseil de quartier Nord-Est
- Association MJC Jacques Prévert avec un salarié qui anime la réunion et les bénévoles de la bouquinerie (action hebdomadaire de la maison de quartier).

Les acteurs en lien avec ces rencontres mais qui ne sont pas forcément présents à chaque fois. Ils ont accès aux comptes rendus de chaque réunion. Ils sont présents dans les locaux mais non pas toujours la possibilité de se déplacer.

- Les services de la ville du Mans (Service des salles, DEVAC et AVS),
- Le Centre de soin pour adolescents (CSA),
- L'IME Malécot,
- L'association Bridge Club

Cette année, en priorité, l'objectif était de pérenniser ces entretiens qui permettent aux usagers de se rencontrer et de connaître les réalités de chacun. Cet objectif a été atteint mais reste fragile. En effet, le professionnel de la MJC doit être l'instigateur des réunions car les membres des associations sont pris dans leurs engagements bénévoles et quotidien. Plusieurs thèmes ont été abordés par les participants.

- La communication (transmission d'informations, d'actualités et mise en place de communication)

- La propreté et le nettoyage. (Relecture et mise en place des règles de vivre ensemble)
- Les évènements (carnaval, Pixel Event, fête de quartier)

Les aménagements réalisés et/ou futurs : Dans le cadre de ses objectifs l'équipe des EVS travaillent avec la ville pour améliorer le confort et la qualité d'accueil des habitants. Nous avons pu cette année :

- Redéfinir les espaces de travail des animateurs.
- Obtenir un financement d'investissement tripartite entre la MJC, la CAF et la ville du Mans, pour une cuisine équipée (courant été 2022).

Les difficultés rencontrées :

- La maison de quartier commence à être reconnue sur le territoire mais l'équipe cherche des solutions pour accompagner une partie de la population à franchir le portail.
- La gestion des créneaux de réservation est compliquée. Une association a beaucoup de créneaux sur chaque semaine et ne les utilise pas (44heures réservées par semaine pour moins de 30 utilisées). Cela induit une maison de quartier vide et non investie par les habitants. Des tensions apparaissent entre les bénévoles et associations usagères pour manque d'égalité de traitement sur cette maison de quartier. Par cette absence, nous sommes dans l'incapacité de transmettre des informations sur cette association.
- Le manque de clarté sur la gestion de la maison de quartier : les habitants ont du mal à comprendre qui les accueille et quelle structure travaille dans la maison de quartier. Ville ? MJC ? Bénévoles ou salariés ? L'accueil est une question prioritaire, comment accueillir dans de bonnes conditions sans une fonction définie ? Nous espérons trouver une réponse concrète dans les prochaines semaines avec les services de la municipalité.
- L'entretien et le projet de réhabilitation de la cour qui n'appartient pas au service des salles, notre interlocuteur privilégié.
- La communication et la prévenance des interventions de maintenance ou de travaux peine à arriver jusqu'à nous (alarme, travaux, ménage, etc...)
- Tous les usagers ne nettoient pas forcément après leur passage entraînant des tensions lorsque les salles ne sont pas utilisables.

Les évaluations dans le cœur de ville.

LIEN SOCIAL DANS LA FAMILLE : Soutien à la parentalité et aux liens familiaux.

- ❖ Les loupiots : 13 familles y participent dans le cœur de ville. Cependant seule 4 familles viennent régulièrement. Le groupe dit « noyau dur » du cœur de ville est plus petit mais reste très actif et participatif (propositions d'idées d'activités, entraide active entre les participants, relai d'informations auprès des habitants « cibles » du secteur).
 - ❖ Les ciné-familles se déroulent un mercredi par mois à destination des enfants et de leurs parents (ou des membres de la famille, grands-parents par exemple). Lors de ce temps, l'équipe du Kiosque est accueillie dans les locaux des cinéastes afin de proposer un temps d'activité divers et varié toujours en relation avec une projection d'un court métrage d'animation choisi par les référents des deux secteurs (EVS + Les cinéastes).
- 18/08/21 : 19 participants dont 9 adultes et 10 enfants
 - 29/09/21 : 28 participants dont 13 adultes et 15 enfants
 - 20/10/21 : 9 participants dont 3 adultes et 6 enfants
 - 24/11/21 : 11 participants dont 4 adultes et 7 enfants
 - 15/12/21 : 12 participants dont 5 adultes et 7 enfants
 - 26/01/22 : 4 participants dont 3 adultes et 1 enfant
 - 23/02/22 : 26 participants dont 13 adultes et 13 enfants
 - 30/03/22 : 27 participants dont 12 adultes et 15 enfants

- 27/04/22 : 29 participants dont 10 adultes et 10 enfants
- 18/05/22 : 3 participants dont 1 adulte et 2 enfants

Malgré le fait que les entrées dépendent des organisations des familles, on a pu constater un « noyau dur » de familles qui viennent assez régulièrement à chaque rendez-vous du ciné-famille. L'idée étant de faire agrandir ce groupe. Une majorité des participants restent à l'activité. Ceux qui ne peuvent pas rester demandent toujours, quand l'activité le permet, de pouvoir ramener les supports d'activité afin de les refaire chez eux en famille.

LIEN SOCIAL SUR LE TERRITOIRE : Contribuer à tisser des liens sociaux, animer un réseau d'habitants acteurs de leur territoire.

- ❖ Café coopératif : gestion participative et collective de l'inventaire les mercredis (hors périodes de vacances scolaires) par les adhérents de la MJC et les habitants du cœur de ville (et ailleurs : secteur N.E entre autres, travail sur la mobilité des habitants). Le public est toujours essentiellement constitué de parents et d'enfants d'adhérents de la MJC mais cela évolue dans le bon sens vers une ouverture auprès des habitants du cœur de ville et vers une mixité des différents territoires visés par les diverses actions entreprises par les membres de l'équipe du Kiosque. On constate une augmentation de la fréquentation générale sur le matin avec une majorité de parents accompagnant leur(s) enfant(s) mais également sur l'après-midi ainsi que la présence de nouveaux visages venant des autres quartiers de la ville du Mans.

En moyenne, on peut compter une soixantaine de personnes participant à la vie du café coop', avec des piques d'affluence dépassant la centaine de personnes sur certaines journées. Nous pouvons observer que les participants du Café coop' s'impliquent de plus en plus dans la vie du lieu. De plus en plus de personnes (adhérents, usagers, etc...) proposent des activités ou ateliers divers sur certains après-midis. Ces mêmes personnes sont dans une logique de vouloir possiblement devenir bénévoles afin de pouvoir plus s'investir dans la vie du Café coopératif.

- ❖ Cuisinons ensemble : Cette animation a été imaginée lors de la saison 2020-2021, malheureusement à cause de la situation sanitaire, nous n'avons pu la réaliser qu'à travers la réalisation de vidéos. Depuis le 28 juillet 2021, nous avons pu réellement cuisiner avec les personnes. Ce temps se déroule une fois par mois le mercredi matin de 10h à 12h, soit à la maison de quartier G. Moustaki, soit à la MJC J. Prévert. Lors de cette activité, les participants vont cuisiner ensemble un repas choisi au préalable puis, vont partager ce repas ensemble. C'est un moment de convivialité et de rencontre entre habitants. Depuis juillet 2021, nous avons eu un total de 31 personnes. Ce résultat englobe enfants, adultes et familles. Lors du repas, les personnes apprennent à se connaître et tissent des liens. Après chaque atelier de cuisine, les participants font des retours positifs, les personnes refont les recettes par la suite chez elle.

A noter qu'une cuisine équipée devrait être mise en place sur la maison de quartier et donc améliorer la qualité de l'activité sur le Nord-Est.

- ❖ Randos-photos : C'est un atelier de photographie réalisé avec des adultes sous forme de promenades dans la ville du Mans, afin d'expérimenter la photographie numérique, d'apprendre à observer ce qu'il se passe autour de nous et de comprendre comment fonctionne un appareil, ce que l'on peut faire avec et ce que les logiciels de modifications d'images peuvent apporter. L'intérêt est de transmettre des connaissances en photographie aux personnes intéressées par ce médium. Plusieurs randonnées ont été réalisées entre mars et juin, avec de plus en plus d'inscrits au fil des semaines. Il y a eu 1 inscrit à la première session, contre 5 fin mai et début juin. C'est un atelier que l'animatrice a réussi à adapter aux intempéries et au nombre de personnes, puisque par temps de pluie, une salle était à disposition pour regarder les réalisations des semaines précédentes. Bon retour des participants avec une envie d'augmenter le nombre de randonnées et de découvrir plus de techniques photographiques.

NOMBRE DE PARTICIPANTS : 1 participants sur les deux premières, 4 participants à partir du 22 avril, puis 5 participants à partir du 13 avril, puis une nouvelle participante pour celle du 10 juin.

Actions partenariales.

Sur les actions partenariales, l'ensemble de l'équipe des EVS est positionnée. Cela implique que certains événements comme « ça bulle dans les parcs » sont investis par les deux EVS.

- ❖ Le pixel Event : Sur la saison 2021-2022, deux Pixel Event ont été proposés avec l'association « Retrotaku » pour les habitants de la ville du Mans. Ce fut les premières éditions sur la maison de quartier Moustaki. Plusieurs objectifs étaient associés à cette décision.
- Rendre accessible l'événement aux personnes à mobilité réduite (PMR),
- Continuer de dynamiser le territoire Nord-Est.

Les deux événements furent une réussite et d'importance quasi égale sur le territoire en termes de fréquentation. Environ 200 personnes étaient présentes à chacun des Pixel Event.

Ces événements sont encore amenés à évoluer car des possibilités de partenariat se développent. Les bénévoles de Retrotaku, spécialiste dans ce domaine, souhaitent faire intervenir l'association « Japan zone », spécialiste de la culture japonaise et du cosplay pour donner une autre dimension au projet. De plus, l'équipe des EVS a tenté par deux fois de proposer un tournoi de E-sport aux jeunes de l'espace jeune municipal « la Casquette », cependant, ils n'étaient pas disponibles.

Accompagnement de projet d'habitants.

- ❖ Accompagnement des habitants sur les jardins partagés : Aux vues des financements accordés sur le contrat de ville et l'absence de document sur le renouvellement de la convention qui lie la MJC et la ville sur la gestion du jardin partagé de Banjan, peu de choses ont été mises en place pour cette action.

Cependant, un accompagnement et des sollicitations ont pu être observés cette année. Sollicitation où la MJC n'a pas pu répondre faute de moyen.

Le collectif d'habitants déjà présents sur le jardin a intégré en leur sein deux jeunes adultes qui ont voulu reprendre le projet. Ils ont été accompagnés par un des coordinateurs des EVS pour lister les attentes, besoins et envies dans ce projet. Le professionnel a fait le lien entre la ville, l'Eldoradis (association du jardin de Tessé) et le jardin de Banjan afin de développer une dynamique habitante sur deux espaces distincts. Finalement et malgré les sollicitations de la MJC les habitants n'ont pas répondu depuis novembre 2021. Il leur a été demandé : frais d'adhésion au jardin, un devis de matériel et de rencontrer l'association Eldoradis.

- 2 habitants du Nord-Est ont contacté la MJC entre janvier et mars pour savoir s'il se passait quelque chose sur le jardin.
- Une animatrice de l'IME de Malecot a sollicité la MJC pour développer le jardin partagé.

ALLER VERS LES PERSONNES SEULES, LES ÉTUDIANTS ET LES PERSONNES ISOLÉES.

- ❖ Les hors les murs : Afin de n'oublier personne sur son territoire d'action, les animateurs de l'EVS ont pu avoir des objectifs d'aller chercher les populations isolées. En effet, dans la cité Plantagenet, on peut observer bon nombre de personnes qui auraient toute leur place au sein de la MJC. Pour cela, le mercredi, un animateur déambule dans le cœur de ville pour aller à la rencontre de ces gens. Les mois futurs permettront de mieux identifier les besoins de ces populations.

BILAN DE LA SAISON, une année réussie pour le Kiosque.

De nouveaux participants aux projets et aux activités.

Cette année, les animateurs ont pu observer que les habitants des territoires sont revenus malgré la situation sanitaire incertaine. De plus, par son implantation et son engagement auprès des populations, le Kiosque a su obtenir la confiance de nouveaux habitants.

Des avis encourageants de la part des participants.

Plusieurs témoignages de participants permettent de nous conforter dans nos missions. En effet, répondre aux demandes des habitants permet aux EVS d'être toujours juste dans les propositions. L'objectif n'est jamais de répondre de manière immédiate mais de coconstruire ensemble. La manière démocratique d'aborder la participation et l'engagement semble convenir aussi bien aux salariés, aux habitants, ainsi qu'aux volontaires en service civique accompagnés.

« Je me suis senti de plus en plus à l'aise lors de cet atelier. J'ai pu recevoir beaucoup de retour positif de mes interventions ainsi que de gratitude. J'ai pu voir l'évolution de chacun(e) au fil des semaines et voir l'impact des ateliers sur leur quotidien. Un réel plaisir d'y avoir contribué. » Témoignage d'un volontaire en service civique.

Une fréquentation en hausse et régulière.

Fréquentation aux activités des EVS

Activités de l'EVS cœur de ville	Nombre de participants
❖ Le café coopératif	De 60 à 150
❖ La boum sur le café coop	Idem
❖ Les ciné-familles	168
❖ Les stages parents enfants	3x8 inscrits
❖ Les stages photo « Sur le vif »	2

Activités de l'EVS Nord-Est	Nombre de participants
❖ Les projections à Moustaki	24
❖ Les romans photo	17
❖ Les ateliers numériques	+ de 10
❖ Il était une histoire	15
❖ Ateliers de loisirs créatifs	93
❖ Les mots mans à Moustaki	24
❖ Des mots dans la tête sans les mots de tête	
❖ Les ateliers Mémoire	36
❖ Les sorties culturelles	18
❖ Le kiosque fait son marché	Difficile à évaluer (10)
❖ Les stages multi activités	195
❖ Couverture médiatique	4
❖ Fais ta radio	35
❖ Couture partage et découverte	
❖ La bouquinerie	
❖ Soirées thématiques et repas partagés	61

Fréquentation aux événements de la saison.

Evènements organisés par les EVS	Nombres de personnes accueillis
Fête de rentrée (12 septembre 2021)	Environ 50 sur les deux sites puis spectacles complets.
Le carnaval (19 mars 2022)	Environ 350 personnes
Belbanfête (21 mai 2022)	Environ 430 personnes
La pixel Event (7 et 8 mai 2022)	Environ 180 personnes

La Gratiféria (13 novembre 2021, 4 décembre 2021 et 25 juin 2022)	147 personnes (13 novembre et 4 décembre compris)
---	---

De nouveaux bénévoles investis sur les activités et évènements.

L'augmentation et la hausse de la fréquentation entraînent un engagement différent des habitués qui se questionnent dans la place qu'ils ont dans le secteur. Les personnes qui sont revenues « post Covid » investissent différemment les animations. Beaucoup d'entre eux, participent à la création des animations, notamment en donnant leurs avis et leurs idées ce qui orientent les animateurs sur les propositions. D'autres s'investissent sur la création des événements comme la fête des quartiers Nord-est, la Gratiféria. Chacun est capable de trouver l'engagement qui lui correspond dans l'EVS.

Une diversité d'activités proposées par l'équipe des EVS.

La force des EVS revient à ses bénévoles, ses volontaires, ses stagiaires et les salariés qui vont se questionner tout au long de la saison pour proposer des activités pertinentes pour les habitants. Ils sont tous à l'écoute des besoins, envies et demandes des gens, ce qui leur permet d'avoir une connaissance du territoire et des habitants.

Une équipe hétérogène en constante évolution.

En lien avec le précédent point, la multitude de compétences dans l'équipe permet de toujours proposer des animations innovantes pour les habitants. En effet, l'arrivée des volontaires en service civique et des stagiaires permet, dans le cadre de leur accompagnement, de proposer des activités nouvelles en fonction de leurs appétences ainsi que de remettre en question le fonctionnement des EVS.

Un réseau de partenaire renforcé.

Le kiosque se donne l'objectif de s'intégrer dans le tissu associatif de ses territoires d'actions pour répondre de manière cohérente aux besoins du territoire. Cette saison, notamment, sur le Nord-Est, les EVS sont reconnus comme acteurs de proximité non négligeable sur le territoire.

Les perspectives à court terme.

- ❖ Camille et Marion, anciennement volontaires et maintenant salariées, sont inscrites aux BPJEPS pour la saison 2022-2023.
- ❖ 3 volontaires en service civique seront accueillis de manière échelonnée sur la saison 2022-2023.
- ❖ La MJC cherche à trouver des solutions pour continuer d'accompagner les volontaires en service civique présents cette saison, sur leurs projets professionnels
- ❖ L'EVS Nord-Est continue l'intendance de la maison de quartier Moustaki en partenariat avec les services de la ville du Mans.
- ❖ Une cuisine équipée sera installée à la maison de quartier Moustaki.
- ❖ L'équipe souhaite réinvestir l'appartement au 40 avenue Madrid.

RAPPORT D'ACTIVITÉ

Radio Alpa



RAPPORT D'ACTIVITÉ SECTEUR RADIO ALPA 107.3 SAISON 2021 2022

1 – Présentation générale

Créée le 10 février 1982, Radio-Alpa poursuit sa **mission de communication sociale de proximité** à travers une production de programmes diffusés sur Le Mans Métropole et 80 % département de la Sarthe. Elle s'attache à promouvoir l'éducation populaire, encourager la citoyenneté active des habitants, l'engagement dans les associations, agir pour le bien-vivre et le bien-faire ensemble en lien avec les associations sociales et solidaires. Elle est reconnue dans sa spécificité en faveur des musiques actuelles et de la scène locale musicale.

Cette mission de communication sociale de proximité inscrite dans la loi de l'audiovisuel conduit la **feuille de route de ses programmes sur 5 critères** : actions culturelles, actions éducatives, actions en faveur de l'intégration et contre les discriminations, actions en faveur du développement local et de l'environnement, actions collectives en matière de programmes.

Cette mission de communication sociale de proximité de 750 radios associatives est évaluée chaque année par la Commission FSER du Ministère de la Culture pour l'attribution de sa subvention. Radio Alpa obtient les points maximums parmi les 10 premières radios associatives menant à bien cette mission.

A la demande des organisations professionnelles des radios associatives (CNRA et SNRL), le Ministère de la Culture a reconduit en 2021 une « **année blanche** » **des aides de l'Etat** sur la base de 2019 afin de ne pas pénaliser les radios qui n'avaient pas pu mener à bien leurs missions en raison des mesures sanitaires COVID-19.

Dans ce contexte sanitaire, Radio Alpa n'a pas pu mener sur le début de la saison des actions habituelles avec ses partenaires culturels (annulation ou report d'événements) et a dû renoncer à certaines de ses activités comme les soirées Alpa On The Rock et Alpa On Da Mix.

Toutefois, la saison a mis en œuvre de nouvelles actions culturelles (essentiellement avec le Pôle Régional du Cirque du Mans). Les productions d'émission avec ses principaux partenaires ont été adaptées aux règles sanitaires en privilégiant les émissions en studio à défaut de ne pouvoir se tenir en public.

Radio Alpa continue d'**aller vers le jeune public pour éduquer, inciter à écouter et à faire de la radio locale**. C'est à la fois un devoir de transmission de l'histoire de la création des radios libres tout en suscitant un intérêt à s'informer sur sa ville et à découvrir comment on pratique l'art de la radio.

2 – Actions culturelles

En faveur des musiques actuelles, scène locale, découverte de nouveaux talents

- **Organisation de 4 soirées concerts lors des 40 ans de Radio Alpa** avec le soutien de la Ville du Mans et du Département de la Sarthe. Vendredi 29 avril : **Carte Blanche aux 30 ans de l'émission « Vertiges »** avec 4 concerts (Teenage Bed (pop de chambre - Le Mans) - Died Laughing (spoken word/electro - Le Mans) - Barbaruss (techno poétique/indus

verbeuse - Tours) - Nuit Gaby (pop indé/alternative - Le Mans). Samedi 30 avril : **Carte Blanche à Fred, programmateur de Radio Alpa** avec 4 concerts : Monsieur Sai (rap – Le Mans) – Troisième dessous (cold rock indé – Le Mans) – Nous étions une armée (spoken word français – Le Mans/Paris) – Polrity (rock – Le Mans). Samedi 7 mai : Carte Blanche aux 35 ans de l'émission « Superphoënix » avec le groupe Grizzly Factory (Rock Seventies - Le Mans) + invités. Dimanche 15 mai : **apéro chanson** avec Henriette et les garçons (accordéon-violon / Le Mans).

- **Partenaire collaboratif de la SMAC de territoire « Superforma »** pour promouvoir la diffusion de concerts. Les groupes locaux, organisateurs de concerts, structures d'accompagnement présentent régulièrement leurs activités dans nos émissions ; notamment l'émission bi-mensuelle « Take Two 7.2 ».
- Radio Alpa appartient au **réseau des 22 radios FERAROCK** pour renforcer son action et sa programmation spécifique à la découverte de nouveaux talents, en faveur de l'autoproduction et des labels indépendants, jouant ainsi un rôle de starter pour des artistes moins médiatisés et participer à la diffusion d'émissions produites lors de festivals partenaires de la Ferarock. Radio Alpa était le 9 septembre en direct du Jardin Moderne à Rennes pour le marathon de 30 heures en continu d'émissions à l'occasion des 30 ans de la FERAROCK (production et diffusion d'un podcast de 10 mn présentation de Radio Alpa). Radio Alpa était représentée son programmateur et membre du Conseil d'Administration de la FERA. Radio Alpa diffuse les émissions produites par ses radios en direct de festivals dont elle est partenaire (Bourges, Aucard de Tours, festival Hop Pop Hop, etc.).
- **Partenaire de 8 festivals de musiques actuelles** en zone urbaine et en zone rurale pour promouvoir leur programmation à travers des émissions, interviews d'artistes en amont et lors des festivals. Radio Alpa a été particulièrement impliquée dans "**Le Mans Pop Festival**" en qualité de membre du jury lors de la finale du concours de la chanson francophone le 27 mars avec remise d'un Prix Radio Alpa et valorisation de l'artiste en rotation antenne pendant 2 mois.

En faveur de l'accompagnement des artistes locaux à travers des dispositifs

- **Partenaire du dispositif "Starter"** porté par Superforma. L'objectif est de repérer 9 groupes émergents en Sarthe pour un accompagnement dans leur projet.

En faveur du spectacle vivant Théâtre – Danse – Cirque

- **Partenaire de la programmation saisonnière de la scène nationale "Théâtres Les Quinconces-L'Espal"** : 3 émissions ont été produites en studio ou en public lors des temps forts « A ciel ouvert » le 17 septembre, « Les Inspirantes » sur la question du genre le 15 janvier ; sur le temps fort « Vivant(s) » le 19 mars.
- Production de podcasts, captation audio, sonorisation de la cession de **formation PREAC** au Pôle Régional Cirque les 24 et 25 mars.
- **Partenaire de la 21^e édition « Festival Le Mans Fait son Cirque »** avec le Pôle Régional Le Mans Cirque. Radio du festival, 2 émissions de 60 mn seront produites les 25 et 26 juin de 11h30 à 12h30 en public avec des reportages sur des spectacles, avec les organisateurs et des compagnies programmées pour évoquer l'art circassien et les projets artistiques du Pôle régional Cirque Le Mans.

En faveur du cinéma et des salles locales

- L'émission "Clap" (vendredi 12h/13h) accède à toutes les salles des cinémas du Mans pour **couvrir les avant-premières**, notamment en présence des réalisateurs et des acteurs, donner une analyse critique et recommander au public des films (partenariat avec le cinéma « Les Cinéastes » et « Pathé »).

- Chaque semaine, **les films à l'affiche au Cinéma « Les Cinéastes »** et ses animations avec ses partenaires sont présentés sur nos ondes dans un module de 10 mn par Delphine Bruneau de l'équipe du cinéma.

Autour d'événements

- En direct de la **Journée Portes Ouvertes de la MJC** le 12 septembre de 14h30 à 18h30 : animation de plateaux radio par des bénévoles dans la cour de la MJC pour évoquer ses activités ateliers, radio, EVS, cinéma.
- Partenaire du **Festival BD Mania à Arnage** et production d'une émission en public avec des auteurs le 28 novembre.
- **Partenariat et diffusion du 24 au 2 janvier 2022 de la production radiophonique des étudiants de design des Beaux-Arts du Mans** (Radio on) lors de la Biennale Internationale du Son organisée par la Ville du Mans.
- **Partenaire officiel des 32e « Carrefours de la Pensée »** des 18 et 19 mars au Palais des Congrès sur le thème « Où est l'information ? S'informer aujourd'hui ». Couverture, enregistrement, diffusion des 4 tables rondes. Intervention de 20 mn du responsable de la rédaction sur le thème « Comment les radios associatives portent-elles la communication sociale de proximité sur leur territoire ? » lors de la table ronde « L'environnement économique des médias / Histoire et économie des médias »
- Mise en place du 23 avril au 22 mai dans le cadre des 40 ans de Radio Alpa des **expositions « Une histoire de la radio : des débuts de la TSF à la Web radio »** élaborée par l'association du Musée Mécanique de Dollon et « **La Sarthe, la radio et les sarthois** » au Cinéma Les Cinéastes avec le soutien de la Ville du Mans et du Département de la Sarthe.
- **Emission sur l'exposition de la muraille gallo-romaine** dans le cadre du projet « En route pour les sciences #2 – FEDER » avec le Pôle de Culture Scientifique et les Musées du Mans en direct du Musée Jean-Claude Boulard le vendredi 1^{er} juillet de 16h30 à 17h30 animée par l'émission « La Persée de l'Histoire ».

3 - Actions éducatives

Les actions se mènent essentiellement en **collaboration avec Le Mans Université** pour promouvoir ses facultés, ses filières d'excellence et avec les associations du campus pour accompagner les initiatives étudiantes.

- **L'Unité d'Enseignement d'Ouverture (UEO) intitulée « écriture radiophonique et production d'émission »** a été reconduite par le Service Culture de l'université pour une 4^e année universitaire de septembre à décembre. 18 étudiant.e.s. (+ 5) s'y sont inscrit.e.s. Cet atelier dirigé par Radio Alpa porte sur une cession de 3 mois à raison de 2h par semaine (22h) et une évaluation notée prise en compte dans les résultats des examens.
- **L'Amphi, l'émission des étudiants qui parlent aux étudiants**" du lundi au vendredi de 17h30 à 18h30 reçoit régulièrement les BDE (Bureau d'Etude) des différentes facultés et IUT ainsi que des étudiants dans le cadre d'un projet d'études.
- Partenaire et production d'une émission (60mn) en direct de "**La Nuit Européenne des Chercheurs**" le 24 septembre avec des chercheur.es de Le Mans Université.
- 24 et 25/03 : **formation « Media-Training » de doctorant.e.s** de l'université du Mans dans le cadre du FEDER avec Le Mans Université et le Pôle de Culture Scientifique.

4 – Actions en faveur de l'intégration et de la lutte contre les discriminations

- Radio Alpa **valorise les initiatives, l'expression et les actions des associations solidaires.**
- **Partenaire du Temps Fort sur le « Genre »** organisé par la Scène Nationale Les Quinconces l'espal : production d'une émission par les bénévoles de l'émission « Non Mais Genre » de Radio Alpa. Cette thématique avec les sujets LGBTI est abordée tous les 15 jours dans cette émission.
- Animation le samedi 7 mai de 14h à 18h lors de la « **Journée de la Solidarité** » organisée par la Ville du Mans de **3 tables rondes de 60 mn avec des élus de la municipalité et Le Mans Métropole avec des témoignages de responsables associatifs** sur : 1/ Les actions sociales de la Ville du Mans (La distinction entre l'action sociale associative et institutionnelle est-elle toujours d'actualité ? Quel engagement social (mise en parallèle entre les bénévoles et les professionnels) ?) – 2/ L'inclusion, la culture et le handicap (Quel partage d'expériences pour un accueil de qualité des publics en situation de handicap auditif, visuel et cognitif ?) – 3/ L'insertion professionnelle (Quelles évolutions pour les dispositifs d'accompagnement à l'emploi ?).

5 – Actions en faveur de l'environnement et du développement local

- Dans le cadre du Contrat de Ville de la MJC Prévert avec ses 2 EVS, des **actions collaboratives ont été mises en place lors d'animations organisées par son Espace de Vie Sociale « Le Kiosque Prévert » avec des habitants** : enregistrement, habillage et montage de 42 versions des Fables de la Fontaine diffusées du 4 au 10 octobre dans le cadre de « Faîtes Lire » ; atelier à la pratique radio auprès des usagers de la Maison Georges Moustaki le 6 novembre ; enregistrement de Fables de la Fontaine avec des élèves de l'école Camille Claudel et des usagers de l'ADAPEI le 10 juin (diffusion dans la grille d'été). Prochain atelier radiophonique : enregistrement du 22 au 24 août de pièces de Molière (diffusion lors de « Faire Lire » en octobre 2022).
La radio relaie dans ses émissions les activités proposées aux habitants.
- Animation le 18 novembre d'une table ronde lors de la 8^e rencontre « Regards Croisés pour la jeunesse » autour du thème "**Comment développer une politique jeunesse de proximité ?**". Organisée par la CAF de la Sarthe, cette journée était destinée aux élus locaux et à tous les acteurs qui travaillent auprès de la jeunesse, qu'ils soient bénévoles ou professionnels pour permettre d'échanger, de découvrir des actions en faveur des jeunes et de rencontrer des acteurs ressources.
- Production de 4 reportages de terrain (8mn) pour le programme "**Sarthe au naturel**" **conventionné avec le Conseil départemental de la Sarthe**
- Production d'émissions "**Sports en Sarthe**" **conventionné avec le Conseil Départemental Sarthe** pour valoriser les clubs sarthois des pratiques amateurs tout en mettant en valeur ses champions dans des disciplines professionnelles, vecteur de l'image du département et de son développement territorial par le sport.
- **Partenaire de "Campus en Fête"** pour 3h30 d'émissions en direct le 23 septembre. Radio Alpa a organisé la **9^e édition "Rencontres Etudiantes"** pour évoquer la rentrée universitaire avec le président de l'Université, la directrice du service culture, et des associations du campus.
- Organisation des **débats du 1^{er} et du 2nd tour des Législatives et soirées électorales** des résultats et des réactions des candidats en direct de la Préfecture de la Sarthe du 7 juin au 19 juin.

NOTE SAISON 2021-2022

L'équipe permanente

- 1 responsable d'antenne et de la rédaction (CDI – 35 h)
- 1 programmateur musical (CDI – 35h)
- 1 technicien-réalisateur (CDI – 26h)
- 1 journaliste (contrat de professionnalisation – 35h)
- 1 volontaire en Service Civique à l'animation de l'émission « L'Amphi » de septembre à avril
- 1 volontaire en Service Civique à l'animation de l'émission « C'est bien l'après-midi » de septembre à avril

La saison a été marquée par 3 changements de techniciens en mars 2021, en novembre 2021 et en juin 2022. La radio a dû s'organiser pour transmettre les fonctions du poste d'un salarié à un autre.

Une grille essentiellement animée par des bénévoles

La saison accuse une **baisse du nombre de bénévoles liée à l'obligation du pass-sanitaire pour pratiquer en studio une chronique ou une émission**. De ce fait, certaines émissions n'ont pas pu être reconduite dans la grille des programmes qui a maintes fois été réactualisée.

	2021-2022	2019-2020	2018-2019	2017-2018
Chroniqueurs étudiants dans L'Amphi	0*	1	5	10
Chroniqueurs rédaction ou émission projet Service Civique	0	1	6	7
Podcast chronique	2	0	0	0
Bénévoles étudiants	10	22	17	11
Bénévoles	24	34	29	25
Total	38	58	57	55

*difficultés à mobiliser de manière hebdomadaire des étudiant.e.s. Des chroniques ont été réalisées par des volontaires en Service Civique dans la MJC (secteur E.V.S) et quelques étudiant.e.s qui ont prolongé dans l'émission l'atelier UEO de septembre à décembre. Raison souvent évoquée : manque de temps. La volontaire en Service Civique n'a pas été étudiante sur Le Mans Université et donc ne bénéficiait pas d'un réseau étudiant.

** lié au changement du traitement de l'information par des modules, format adapté au poste de journaliste en contrat de professionnalisation (en formation 15 jours toutes les 8 semaines)

Cette baisse de bénévoles s'observe sur le plan national : la situation sanitaire (confinement et pass-sanitaire) a conduit à l'arrêt des émissions de bénévoles qui n'ont pas repris depuis cette activité.

Une grille hebdomadaire avec 27 émissions bénévoles

27 émissions dont 3 nouveaux projets. Un projet s'est arrêté en cours de saison et 1 projet n'a pas poursuivi sa formation.

- **Musiques Actuelles** : 14 émissions bénévoles (stable)
- **Emissions Informations locales ou culture** : 13 émissions bénévoles (- 4 par rapport à 2020/2021) + 15 modules d'informations locales de 5 à 10 mn + créations ARTE Radio + module bimensuel avec La Maison de l'Europe Le Mans Sarthe
- **Emissions Accordéon** : 2 émissions (6h)

Parmi les faits marquants saison 2021/2022

- **Septembre à avril : refonte du site internet** à partir du nouveau site de 2019 (nouvelle présentation adaptée aux activités de la radio – podcast des émissions sur la saison entière au lieu des 5 podcasts disponibles au fur et à mesure des émissions – accès des bénévoles à la rédaction du contenu de chaque podcast hebdomadaire – rédaction du contenu des podcasts de la rédaction - adaptabilité pour poster sur les réseaux sociaux – amélioration de la fréquentation du site-statistiques)
- **Octobre** : enregistrement et diffusion de **Fables de la Fontaine** avec des usagers de la Maison de Quartier Moustaki dans le cadre du thème de l'édition « Faîtes Lire » (action transversale avec l'EVS de la MJC sur la quartier Nord/Ouest)
- **Octobre** : installation du studio bis d'enregistrement
- **Octobre à novembre : 3 ateliers de formation des bénévoles** (atelier 1 : communication digitale et valorisation des émissions bénévoles sur le nouveau site web de la radio et ses réseaux sociaux – atelier 2 : logiciels de montage et produire un podcast – atelier 3 : écriture radiophonique, mener une ITW, produire des micros-trottoirs, production d'une émission. L'atelier 4 n'a pas pu être maintenu en raison du départ en formation du technicien : filmer la radio à partir de son téléphone portable).
- **8 novembre** : organisation avec Le Cinéma Les Cinéastes d'un événement pour le **40^e anniversaire de la libération des ondes et la création des radios libres** le 9 novembre 1982. Projection en avant-première du film « **Les Magnétiques** » en présence du réalisateur Vincent Maël Cardona qui aura reçu le César 2022 pour un premier film. Emission en public au Cinéma Les Cinéastes co-animée par Robin Hulin, Simon Peverelli et Mathieu Champs avec des témoins de la libération des ondes en Sarthe et des bénévoles de Radio Alpa.

- **Octobre à juin** : production d'émissions financées par un **FEDER** autour du projet 2020/2023 « **En route pour les sciences #2** » **piloté par Le Mans Université – Pôle Culture, Science, Technique et Industrie** (émissions avec des chercheur.es et des acteurs de la vie locale [Exemple, émission « Une agriculture innovante pour une alimentation responsable » dans le cadre de la semaine du Développement Durable de l'Université du Mans]; formation de doctorant.es au média-training ; modules « 5 minutes pour comprendre » avec des chercheur.e.s).. Présentation du FEDER auprès de tous les pôles CSTI des universités au Centre Georges Pompidou le 17 mai.
- **20 décembre : désignation de l'opérateur du multiplex Le Mans Local.** Par 10 voix sur 13 radios, Grand Ouest Mux obtient la majorité qualifiée pour représenter les radios du Mux en tant qu'opérateur de multiplex
- **18 et 19 mars** : Partenaire officiel des **32e « Carrefours de la Pensée »** sur le thème « Où est l'information ? S'informer aujourd'hui » au Palais des Congrès. Intervention de 20 mn du responsable de la rédaction sur le thème « **Comment les radios associatives portent-elles la communication sociale de proximité sur leur territoire ?** » lors de la table ronde « L'environnement économique des médias / Histoire et économie des médias ».
- **3 avril** : 13^e édition du **Bal de l'Amitié** de RadioAlpa
- **12 mai : désignation du diffuseur du multiplex Le Mans Local** par les 13 radios. Avec 11 voix, l'offre PHF DIGRIS 7,8 kW + 1,3 kW obtient la majorité qualifiée. Proposition retenue en cours de validation par l'ARCOM-ex CSA
- **23 avril au 22 mai : 40^e anniversaire de Radio Alpa** organisé par un groupe de bénévoles avec le soutien de la Ville du Mans et du Département.
 - 4 soirées de concerts avec la scène locale
 - 1 exposition sur l'histoire de la radio de la TSF à la Web radio au Cinéma Les Cinéastes
 - Réception officielle avec les représentants des collectivités Ville – Département – Région, les bénévoles de 1988 à 2022.
 - Grille spéciale anniversaire du 2 au 15 mai avec le retour de 35 émissions bénévoles accueillies par les émissions actuelles sur leur créneau d'antenne et rediffusion de programmes historiques. Retour de 45 bénévoles.
 - Journée en direct pour la 1^{ère} fois sur Twitch organisée par la jeune génération de Radio Alpa. 12 heures d'antenne en direct (interviews des bénévoles saison 2021/2022 – jeux – appel aux dons pour l'Ukraine
- **7 au 19 juin : Législatives.** Organisation de débats entre candidat.es (seul média à les organiser) et soirées électorales en direct de la Préfecture de la Sarthe

Perspectives Saison 2022/2023

- Mise en place d'une **journée de découverte « grand public » de la radio et journée d'intégration** des bénévoles (développement des bénévoles)
- Reconduction de la **Convention cadre des collaborations avec Le Mans Université** (en cours). Reprise de contacts avec les nouveaux responsables des associations du campus (Les Abobinables – Licence GDSM – ATUM, etc.).
- Poursuivre le développement de la **visibilité numérique** (diffusion sur des plateformes) et mise en place de l'équipement caméra-filmer la radio
- Mise en place technique de la **scène en acoustique studio**
- Septembre 2022 : **diffusion en DAB+** sur la zone du Mans (en fonction du calendrier du CSA)
- Mise en place d'un **studio bis Radio Alpa proposé par la Ville du Mans** dans le nouveau lieu de vie étudiante entre la municipalité et Le Mans Université.

RAPPORT D'ACTIVITÉ

Cinéma Les Cinéastes

Rapport d'activité saison 2021/2022 Les Cinéastes

Les cinéastes en résilience

Dans un écosystème cinématographique en mutation après 2 ans de pandémie, il me paraît nécessaire de contextualiser le rapport d'activité que nous vous présentons.

Programmation alléchante, fin progressive des restrictions liées au Covid-19... Il y avait au départ de quoi être optimiste cette année mais la fréquentation, très fortement impactée depuis 2020, ne retrouve pas son lustre pré-pandémie.

Et pour cause :

- 300 jours de fermeture des salles de cinéma en 2020/2021 dont 162 jours en 2020 et 138 jours en 2021
- Réouverture le 19 mai 2021, sous contraintes :
 - o Port du masque obligatoire
 - o Jusqu'au 9 juin 2021 : jauge 35%, couvre-feu à 21h
 - o Jusqu'au 30 juin 2021 : jauge 65%, couvre-feu à 23h
 - o 21/07/2021 : instauration du pass sanitaire ou jauge à 49 spectateurs
 - o 09/08/2021 : pass sanitaire obligatoire (appliqué avant les restos !)
 - o 03/01/2022 : interdiction de vendre de la confiserie
 - o 24/01/2022 : pass vaccinal
- Une levée complète des restrictions sanitaires récente, le 14 mars 2022.

En bref, dès le début de la pandémie, les établissements culturels ont été particulièrement ciblés par les autorités comme lieux risqués (et pas les grandes surfaces commerciales...).

Ainsi, d'après le CNC, on comptabilisait 213.2 millions d'entrées en 2019, 65.3 millions en 2020 et 95.5 millions en 2021.

En 2022, toujours d'après les estimations du CNC, l'affluence dans les salles obscures a ainsi chuté de 28% par rapport à 2019 à cette même période. Plus globalement sur l'année, les cinémas ont pour l'instant (30 avril 2022) enregistré 37 millions d'entrées, soit 37,5 % de moins qu'en 2019.

Plusieurs facteurs expliquent ces chiffres selon l'enquête du CNC :

- Perte d'habitude à aller au cinéma : 38%
- Cherté du billet (perception liée également à la crise du pouvoir d'achat) : 36%
- Le port du masque (lié au contexte anxiogène) : 33%
- De nouveaux usages de consommation : 26%
- Pas ou peu de films intéressants (malgré une surabondance de l'offre cinématographique !) : 23%

La fréquentation d'un cinéma est une mécanique simple : moins on y va, moins on s'intéresse à ce qu'il propose.

Les Cinéastes n'échappent pas à cette tempête mais à l'image de 2012 où les travaux du tramway et l'ouverture du Pathé mettaient à mal notre fréquentation, l'équipe et les bénévoles se démènent pour insuffler une nouvelle dynamique et refaire de la salle de cinéma, le premier lieu de rendez-vous entre un film et ses spectateurs.

Une nouvelle DSP

C'est dans ce contexte que la ville nous a renouvelé sa confiance pour un nouveau quinquennat. Malgré un cahier des charges complexifié, nous avons été en mesure de faire des propositions pertinentes et des projections réalistes sur les 5 années à venir. Et nous n'avons pas attendu le 1^{er} janvier pour les mettre en place.

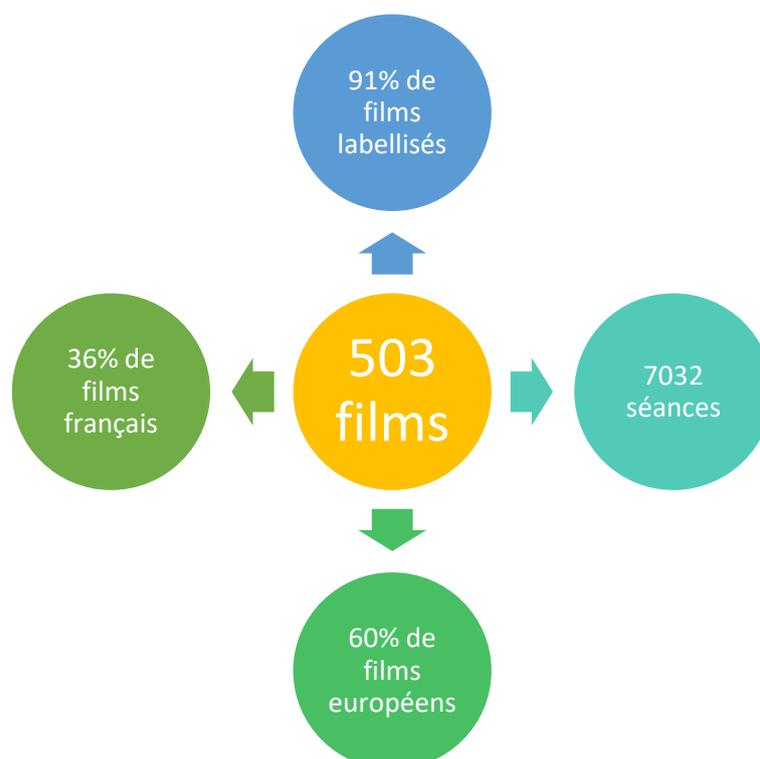
La saison 2021/2022 en quelques points :

La programmation tout public :

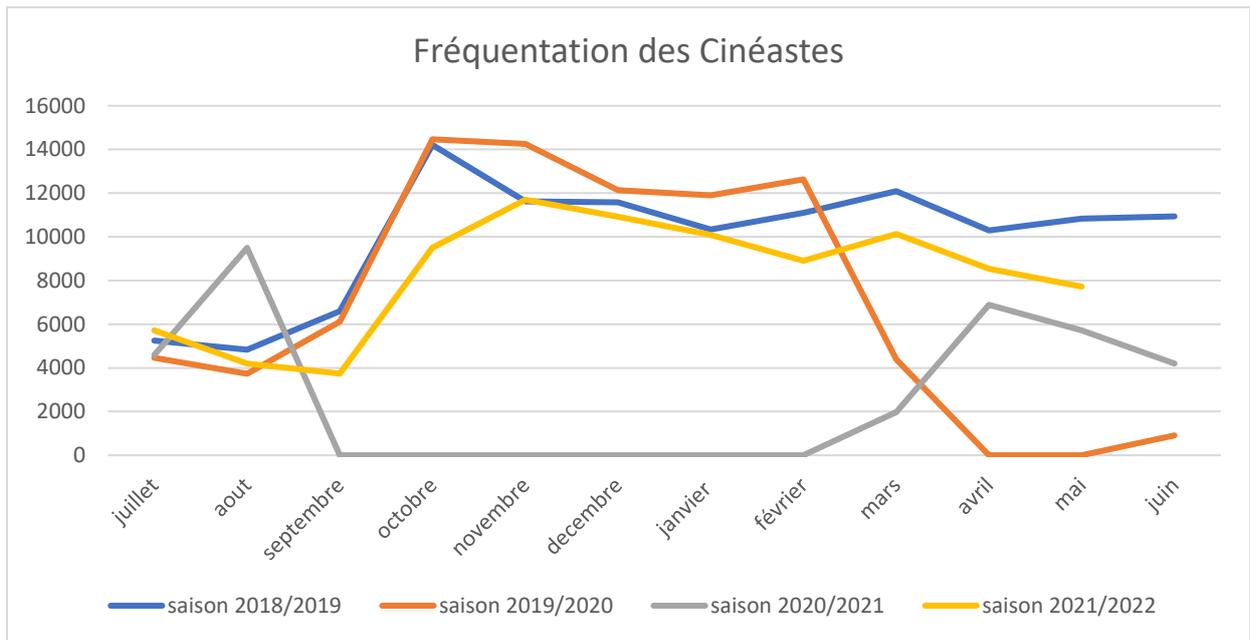
La salle est toujours classée d'Art et d'Essai avec ses 3 labels :

- Recherche et Découverte
- Patrimoine et Répertoire
- Jeune public

Nous participons toujours au réseau Europa en proposant les filmographies de réalisateurs européens reconnus et les œuvres remarquées lors des festivals aussi prestigieux que le festival de Cannes, la Mostra de Venise et le festival de Berlin pour ne citer qu'eux. Depuis notre réouverture le 19 mai 2021 :



La fréquentation globale :



Depuis le début de l'année 2022, on constate une diminution de 14.10% de nos entrées par rapport à 2019, année spectaculaire.

Top 3 tout public de la saison :



The French Dispatch
1303 entrées

Ouistreham
1205 entrées

Eugénie Grandet
970 entrées

Les illusions prévues
1228 entrées

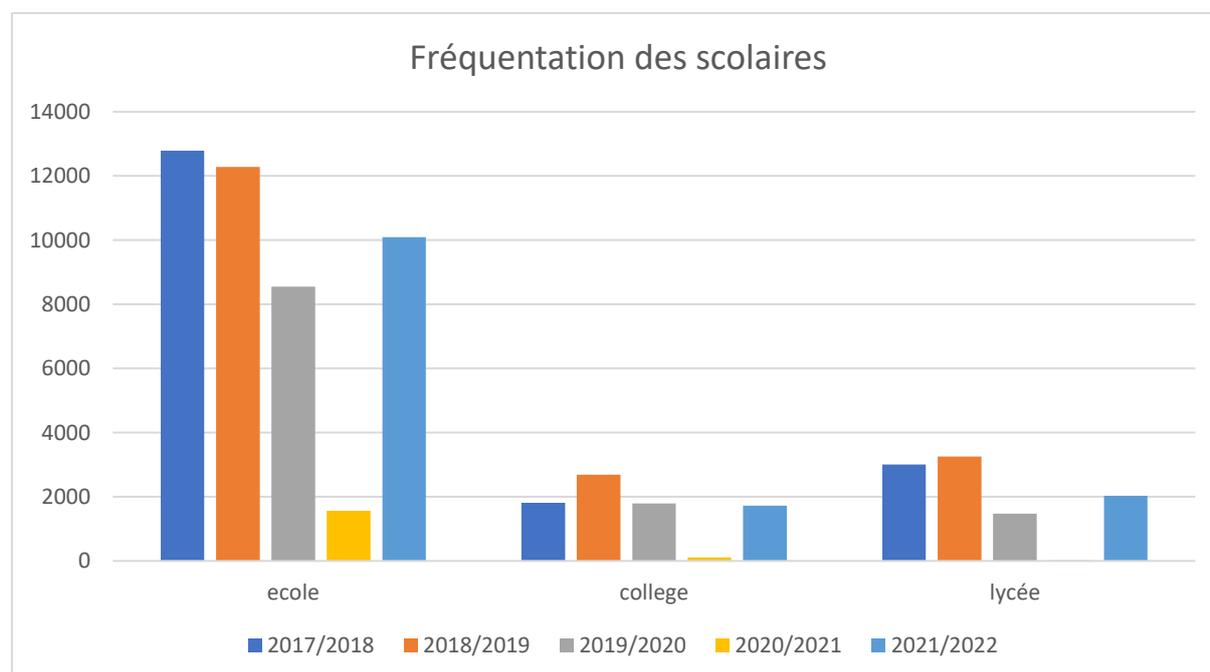
Licorice Pizza
1555 entrées

First cow
887 entrées

Les dispositifs jeune public

Comme le montre le graphique ci-dessous, la fréquentation des scolaires accueillis dans le cadre des dispositifs d'éducation à l'image a été impactée par la pandémie : des séances annulées, des protocoles qui diffèrent entre les ERPs et les établissements scolaires, une offre pléthorique d'actions éducatives au retour des vacances de février 2022, etc.

On constate toutefois un retour progressif des scolaires :



Le jeune public hors dispositif

Nous avons proposé tout au long de l'année une programmation à destination du jeune public (au minimum 1 film par semaine en période scolaire et en moyenne 6 pendant les vacances), ainsi

que des animations en lien avec les films diffusés ou des thématiques comme par exemple des ciné-contes, ciné-musées, ciné-concerts, ciné philos, ateliers...

La programmation, qui s'adresse à plusieurs tranches d'âge dès 2 ans, continue de valoriser des studios alternatifs, des écoles de design numérique et des créateurs nationaux et internationaux.

L'exploitation cinématographique continue d'être rythmée par des temps forts : le Festival Graines d'images Junior, le Festival Telerama Junior, le Printemps des P'tits cinéphiles, La magie de Noël au cinéma, etc.

Des dépliants sont édités à chaque vacance et la programmation jeune public est relayée sur le site Kidiklik, le site des sorties et activités pour les enfants et la famille.

Top 3 jeune public de la saison :



Le petit chat curieux
1214 entrées

Zébulon
1111 entrées

La nuit du chasseur
930 entrées

Le peuple loup
807 entrées

Woman at war
675 entrées

meme les souris vont au paradis
627 entrées

La satisfaction de pouvoir reprendre nos activités a été échaudée par une fréquentation plus timide mais notre mission d'outil culturel au service des citoyens nous impose d'être mobilisés, inventifs et forces de propositions. C'est pourquoi plusieurs évolutions ont été, sont et seront mises en place, tels que détaillés dans la nouvelle DSP :

- Une tarification plus accessible, plus lisible
- Une politique événementielle soutenue
- Le développement de projets d'éducation à l'image
- Des travaux de réagencement, modernisation du hall

1. La tarification

Depuis le 5 janvier de cette année, nous avons opéré une refonte des tarifs afin qu'ils soient plus lisibles et plus accessibles :

- 4€ (sur recommandation du CNC) pour les moins de 18 ans et les moins de 26 ans étudiants
- 3 tarifs « ronds » : 8.50, 6.50 et 4€
- Une carte 5/10 places plus économique (5€50/places)

A noter :

- Une demande de la ville pour le rajout d'une tarification spécifique « demandeur d'emploi » et « personne à mobilité réduite » de 5€50
- Quelques adhérents regrettent la disparition du tarif préférentiel (anciennement 5€80)

2. Une politique événementielle soutenue

- **Les rendez-vous mensuels, co-portés avec nos partenaires :**
 - o Rendez-vous du cinéma hispanique (Los amigos)
 - o Rendez-vous du cinéma italien (Dante allighieri)
 - o Les jeudi Art et cinéma (SAMM)
 - o Les vendredis Bis (La Bis not dead)
 - o Les lundis des abos (les Abobinables)
 - o Les ciné familles (EVS)
 - o Ciné ma différence (Les pachas)
- **Les festivals :**
 - o Graines d'images junior (octobre)
 - o Le Noël et le printemps des P'tits Cinéphiles (décembre et avril)
 - o Festival du film italien (Mars)
 - o Festival du film judiciaire (Mars)
 - o Festival du film hispanique (Avril)
 - o Le printemps et la fête du cinéma
- **Les rétrospectives :**

- Classiques du cinéma japonais
 - Cycle Cronenberg
 - Kelly Richard
 - Satoshi kon
- **Les soirées échanges :**
- Avec l'Association France Palestine Solidarité
 - Ecolieux 72
 - Chti en Maine
 - Les carrefours de la pensée
 - Europa jazz
 - La Ligue des droits de l'homme
 - Collectif encore heureux
 - La médiathèque Louis Aragon
 - Collectif pour une terre plus humaine
- **Les avant-premières** (en fonction des opportunités des tournées) :
- « Bigger than us » (sept 21)
 - « Tralala » (oct 21)
 - « Les magnétiques » et « Satoshi Kon » (nov 21)
 - « Un mirage américain » et « la vraie famille » (jan22)
 - « Bruno Reidal », « Vous ne désirez que moi » et « Rien à foutre » (fev 22)
 - « Médiacrash », (mars 22)
 - « Ceux qui nous lient » et « le monde après nous » (avril 22)

3. Des projets phares d'éducation à l'image :

a. Les cartes blanches aux Prog'Amateurs

Une vingtaine de bénévoles sont venus partager leur gout de la cinéphilie et leur appétence pour cet univers au travers de rendez-vous mensuels : une double projection sur une thématique choisie collégalement un mois, la découverte d'un métier du cinéma le mois suivant. C'est notre programmeur, Malo, qui accompagne ces bénévoles toute l'année.

b. Les cartes blanches aux Ambassadeurs

Des séances de prévisionnement, des stages d'écriture, de programmation et de projection, des soirées conviviales, des concours de courts métrages, voilà des exemples de temps forts proposés tout au long de cette saison par et pour la cinquantaine de jeunes que nous avons accompagnés cette saison. Venu de différents quartiers et de différentes structures scolaires, c'est Marion qui les accompagne et fait le relais depuis 3 ans.

Ces commissions, au-delà de l'ouverture culturelle et artistique dont elles bénéficient, ont un objectif qui nous tient à cœur : le renouvellement de nos publics.

c. En route vers les sciences 2 (FEDER)

Initialement portée par une collaboration Université/Radio Alpa, Les Cinéastes ont rejoint ce FEDER en 2020. L'objectif étant de mettre la science à la portée de tous, nous avons multiplié les temps forts en collaboration avec différents départements de l'université du Mans, les P'tits débrouillards et les musées de la ville.

Mise à mal par la pandémie, la programmation de ses temps forts a enfin pris son essor cette saison :

- Ciné musées et animations des P'tits Débrouillards à chaque programmation jeune public de vacances
- Cycle contre-culture afro américaine avec le département d'histoire
- Ciné échanges sur la radicalité dans les discours journalistiques et sur la sociologie des groupes féminins en banlieue avec le département des sciences sociales
- Échange autour de « Bienvenu sur mars » avec graines d'images
- Cours et concours de fake news en partenariat avec les foyers et la mission locale.

Une passerelle a été faite sur les 24h de la réalisation avec les ambassadeurs où le thème proposé fut « science ou fiction ? »

d. Cours de cinéma et interventions scolaires diverses

Interventions de Malo à la section audiovisuelle de Bellevue et à la licence management de projets culturels, ouverture des cours de l'UTL à d'autres spectateurs, cours gratuits à destination des professeurs pour les aider à accompagner les dispositifs scolaires, interventions de Delphine aux collèges Albert Camus, Roger Vercelle et celui des Muriers, accueil de plusieurs stagiaires tout au long de la saison, visites de cabine, animations en salle (ciné quizz, etc.) et dans le hall, etc. l'équipe est mobilisée régulièrement sur une pléthore de propositions éducatives.

4. Des travaux de réagencement, modernisation du hall

Les cinéastes fermeront leurs portes du 6 juillet au 2 août inclus pour une série de travaux, tel que nous l'avons défini collectivement :

- Refonte de l'accès sud
- Suppression du rideau inutilisé du hall
- Harmonisation des sols
- Poursuite de la transition énergétique sur l'éclairage LED
- Habillages d'éléments structurels dans la continuité du comptoir boisé
- Changement des toiles
- Matérialisation d'un espace jeunesse identifié et adapté

Les 4 premiers points sont pris en charge par la ville dans le cadre de la rénovation du bâtiment.

Les 3 autres sont des investissements de la structure, à hauteur de 22 000€, indispensables pour relancer une dynamique de fréquentation.

Les autres nouveautés :

1. Mise en place d'un règlement intérieur des spectateurs

Stipulé dans le cahier des charges, il est actuellement affiché en caisse à destination des usagers.

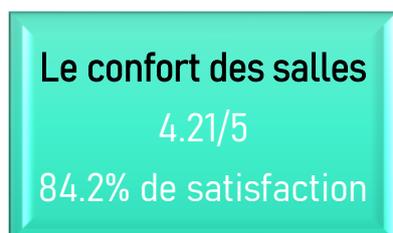
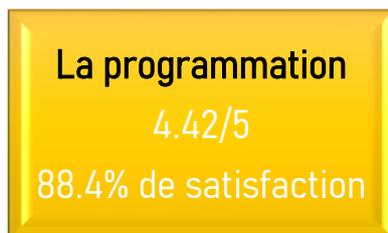
2. Administration d'un sondage

Imposé par le cahier des charges de la nouvelle délégation de service public, nous avons réalisé un sondage multicanal sur tout le mois d'avril pour mesurer la qualité du service rendu aux usagers. Les 98 retours qui nous ont été fait nous révèlent quelques enseignements :

Nous avons un public fidèle, à 70% féminin, qui nous côtoie au minimum une fois/semaine et qui privilégie la grille hebdomadaire papier à toute autre forme de canal d'information (31.3%) (réseaux sociaux 13,9%, site internet 26%, newsletter 9.1%, prog mensuelle 13.9%, bouche à oreille 5.8%).

Ces spectateurs connaissent à 77% notre politique événementielle mais ils/elles ne sont que 40% à posséder une carte 5/10 places. (Chiffre en augmentation depuis la refonte de nos tarifs en janvier 2022).

Les notes, selon 5 critères déterminants de notre activité :



A noter également, des remarques constructives qui nous permettent de définir des axes d'amélioration, pour peu qu'on ait la main dessus :

- Une programmation **trop** riche (pression des distributeurs)
- Un voisinage peu engageant et vu comme un frein à la fréquentation (inaction des pouvoirs publics)
- Un hall peu chaleureux (travaux estivaux)
- Problème de chauffages en hiver (vaste chantier...)
- Sanitaires peu pratiques et pas toujours soignés (repasse méridienne de notre prestataire en cours depuis avril)

3. Le travail autour de la communication

Réflexion collective sur les supports, leurs couts et leurs temporalités, les méthodes de travail, les diffusions et les relais aux équipes et aux spectateurs. Un équilibre a été trouvé pour une optimisation de ce volet important de notre activité :

- Réseaux sociaux
- Site internet
- Affichage
- Plaquettes
- Articles de presse
- newsletter

4. Une revalorisation du travail des salariés

L'évolution de notre convention collective par l'application de l'avenant 182 a nécessité un regard collectif sur l'évolution des postes : diversification des tâches, complexifications et technicités, dans un contexte aussi contraint que celui que nous venons de traverser. Il était devenu nécessaire de revaloriser les salaires et les statuts, permettant de conforter les équipes et les collègues dans la réalité de leurs fonctions et de leur poste après intégration dans le budget 2022 et une validation cette même année.

5. Un cahier des incidents

L'exploitation cinématographique, c'est des aléas qu'il nous faut répertorier et corriger. Ainsi, un carnet est désormais disponible et permet d'établir un historique des incidents comme les coupures d'internet, les dysfonctionnements de chauffage ou de pompes de relevage par exemple, les bugs de logiciel, les incidents de personnes, etc.

Les perspectives pour les saisons à venir :

A court terme :

- Réflexion autour des propositions culturelles que nous adresserons aux scolaires via la part collective du Pass culture national
- Remplacement de la vitrophanie de l'édicule

A moyen terme :

- Réflexion sur les sorties de secours : sols et éclairage à optimiser, moderniser
- Réflexion sur les sanitaires : de l'agencement des toilettes à l'épineuse question de l'évacuation des déchets organiques
- Réflexion sur l'autonomie énergétique de la structure (chauffage et ventilation) qui fera suite à une demande d'audit de performance énergétique par les services de la ville.

A long terme :

- Changement des projecteurs
- Propositions sur la nouvelle salle de la nouvelle MJC

SITUATION DU COLLEGE DES MEMBRES ELU.E.S

Tiers sortant 2022

Catherine RACINNE

Jacques BRUNET

Jacqueline LEBLANC-JEGAT

Jean-Pierre CIAN

Annie FALQUET

Tony AVONT

Tiers sortant 2023

Delphine DUCHEMIN

Hugues BESNARD

Isabelle VAVASSEUR

Claude HALLET

Christine GANEAU

Luis VERA

Fabrice PAIRON

Tiers sortant 2024

Stéphane LEMESLE

Cyrille PROVOST

Olivier GASTINEAU

Mathieu CHAMPS



97 Grande Rue
72000 LE MANS
Tél. 02 43 24 73 85
bonjour@mjcprevert.com

www.mjcprevert.com